

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ÉQUIPE DE DROIT PUBLIC DE LYON

# SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



## PUBLICATIONS 3

*OUVRAGES*

*CHAPITRES D'OUVRAGE*

*ARTICLES*

*NOTES*

*COMMUNICATIONS DANS  
UN CONGRÈS*

## MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 38

*COLLOQUES*

*CONFÉRENCES*

*BIATHLON JURIDIQUE*

## ORGANISATION DE L'EDPL 46

*SOUTENANCES DE  
THÈSES*

*PRIX, DISTINCTIONS,  
NOMINATIONS,*

*CHAIRE DE DROIT DES  
CONTRATS PUBLICS*

*SUPPORT MASTERS ET  
DOCTORATS*

*L'EDPL EN LIGNE*

*FONDS DOCUMENTAIRE*

## ANNEXES 67

*ORGANIGRAMME  
DE L'ÉQUIPE*

*LES DIFFÉRENTS  
CENTRES DE L'EDPL*

*RAPPORT  
D'ÉVALUATION 2019*

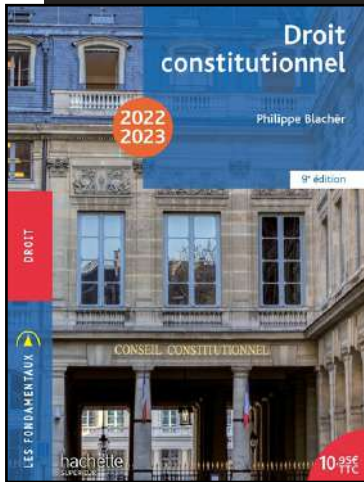


**P  
U  
B  
L  
I  
C  
A  
T  
I  
O  
N  
S**

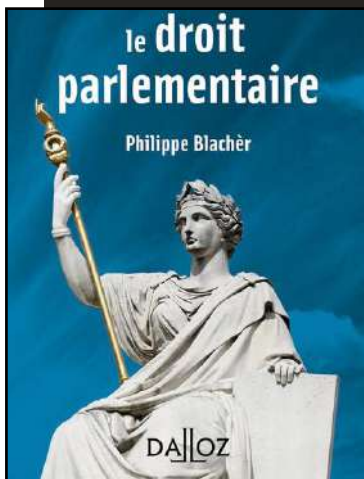




# OUVRAGES



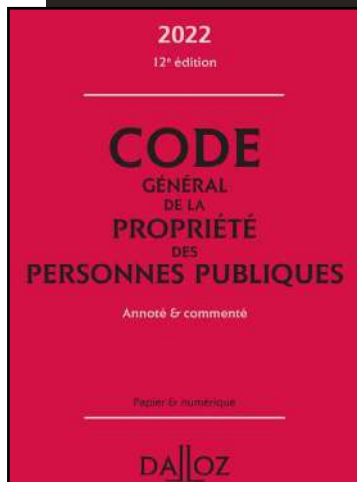
Philippe Blachère, *Droit constitutionnel 2022-2023*, Hachette supérieur, 9<sup>e</sup> éd., 2022, 157 p.



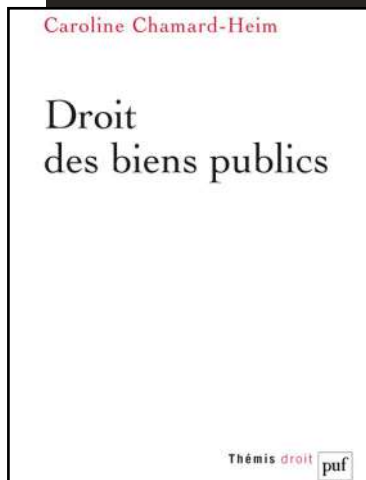
Philippe Blachère, *Le droit parlementaire*, Dalloz, 2022, 250 p.



Damien Catteau, *Finances publiques. Droit budgétaire, comptabilité publique. 2022-2023*, Hachette supérieur, 9<sup>e</sup> éd., 2022, 168 p.



Caroline Chamard-Heim, *Code général de la propriété des personnes publiques*, Dalloz, 12<sup>e</sup> éd., 2022, 1000 p. (rédigé avec F. Melleray, F. Brenet et Ph. Yolka)



Caroline Chamard-Heim, *Droit des biens publics*, PUF, 2022, 540 p.



Caroline Chamard-Heim, *Les grandes décisions du droit administratif des biens*, Dalloz, 4<sup>e</sup> éd., 2022, 1000 p. (rédigé avec F. Melleray, R. Noguellou et Ph. Yolka)

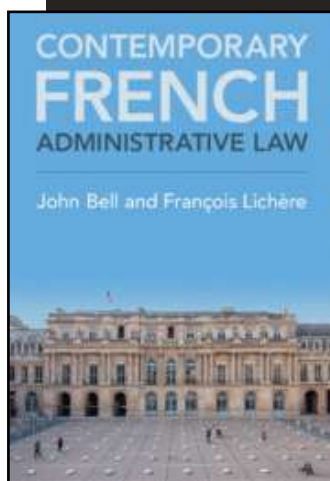




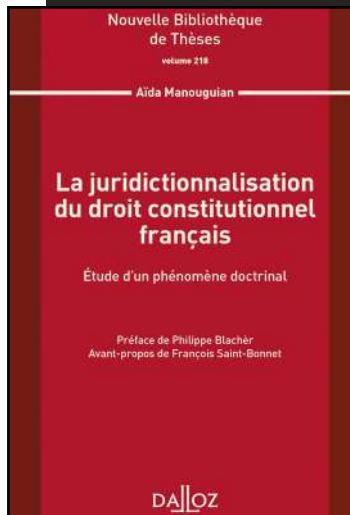
Stephane Glogowski, *Memento fiscal*, Francis Lefebvre, 2022, 1817 p.



Valentin Lamy, *Recherche sur la commune intention des parties dans les contrats administratifs. Contribution à l'interprétation du contrat en droit public*, Mare & Martin, 2022, 584 p.



François Lichère, *Contemporary french administrative law*, Cambridge University Press, 2022, 280 p. (rédigé avec J. Bell)



Aïda Manouguian, *La juridictionnalisation du droit constitutionnel français - Étude d'un phénomène doctrinal*, Dalloz, 2022, 500 p.



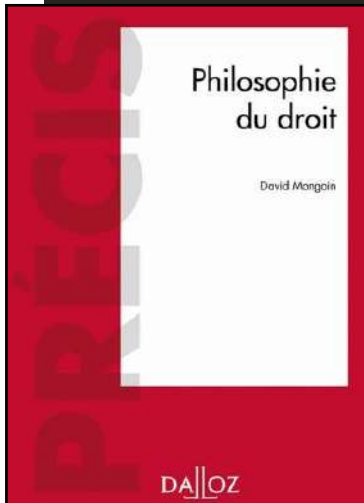
Fernando Menezes de Almeida, *Controle da administração pública e responsabilidade do estado*, Revista dos Tribunais/Thomson Reuters, 3<sup>e</sup> éd., 2022, 250 p. (rédigé avec J. Dos Santos Carvalho Filho)



Fernando Menezes de Almeida, *Contratos, controle e procedimentos: ensaios sobre a Lei de Licitações e Contratos Administrativos*, Lumen Juris, 2022, 321 p. (rédigé avec G. A. Tomelin, S. G. Serrano Nunes et J. de Souza Comparini)



Fernando Menezes de Almeida, *Estudos em teoria pura do direito*, Lumen Juris, 2<sup>e</sup> éd., 2022, 354 p.



David Mongoin, *Philosophie du droit*, Dalloz, 2022, 1817 p.

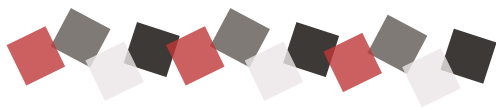


Benjamin Ricou, *Droit des procédures fiscales*, Ellipses, 2022, 528 p.





**Benjamin Ricou (dir.), *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, LexisNexis, 2022, 260 p.**



## **Ballandras-Rozet Christelle**

- « Finances publiques et environnement : Le(s) chiffre(s), un trompe-l'œil ? », in *Chiffre(s) et droit public*, Mare & Martin, 2022, p. 231 (rédigé avec R. Dufal).

## **Barbin Émilie**

- « La qualité de la législation fiscale au Brésil », in B. Ricou (dir.), *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, LexisNexis, 2022, p. 207.
- « La CAA de Lyon compétente pour les dommages causés à Marseille », introduction à l'arrêt CAA Lyon, 2 juin 1993, *Kritikos*, req. n° 92LY00167, in C. Chamard-Heim, C. Meurant, Ch. Testard, É. Untermaier-Kerléo (dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 57.
- « La régularisation rétroactive d'un acte détachable du contrat administratif », introduction à l'arrêt CAA Lyon, 13 juill. 2004, *M. Moreau*, req. n° 99LY00005, in C. Chamard-Heim, C. Meurant, Ch. Testard, É. Untermaier-Kerléo (dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 7.

## **Blachère Philippe**

- « Article 40. Droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales », in F. Picod, C. Rizcallah, S. Van Drooghenbroeck (dir.), *Charte des droits fondamentaux de l'UE. Commentaire article par article*, Bruylant, 3<sup>e</sup> édition, 2022, pp. 993-1011.
- « La spécificité des sources du droit gouvernemental », in V. Boyer et R. Reneau (dir.), *Pour un droit gouvernemental ?*, IFJD, 2022, pp. 491 à 498.

## **Catteau Damien**

- « La performance au cœur du système budgétaire français ? », in Dussart V., Mouton S. et Palma V. (dir.), *La LOLF à 20 ans !*, Institut Fédératif de Recherche - Université Toulouse 1 Capitole, novembre 2022, pp. 221-235.
- « L'Loi de finances doit-elle encore rester d'initiative gouvernementale ? », in Ricou B. (dir.), *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, Lexis-Nexis, octobre 2022, pp. 15-22.
- « La LOLF et la mise en équation de la gestion publique : une analyse critique », in Association de Droit public de Lyon (dir.), *Chiffre(s) et*

*droit public*, Mare et Martin, janvier 2022, pp.169-180.

### **De Gaudemar Hervé**

- « Avant-propos », in I. Rome et E. Martinent (dir.), *L'emprise et les violences au sein du couple*, préface d'E. Dupond-Moretti, Dalloz, 2021.

### **Dort Aurélie**

- « La LOLF et les finances sociales », in V. Dussart (dir.), *La LOLF a vingt ans !*, Actes du colloque des 22 et 23 octobre 2021, Université Toulouse 1 Capitole, Presse de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2022, pp. 319-334.

### **Eck Laurent**

- « L'évaluation ex ante en matière fiscale », in B. Ricou (dir.), *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, LexisNexis, 2022, pp. 37-50.

### **Lamy Valentin**

- « Les ressources propres des organisations internationales » in A. T. Norodom, F. Bin (dir.), *Les finances des organisations internationales*, Pedone, 2022, pp. 85-107.

### **Levallois Pierre**

- « Le financement public du nucléaire civil », in N. Pauthe (dir.), *Le droit administratif face aux spécificités du nucléaire civil*, PU Clermont, 2022, p. 187.
- « La protection du concessionnaire par l'autorité gestionnaire du domaine public », note sous CAA Lyon, 1<sup>er</sup> ch., 23 sept. 1997, n° 94LY01164, Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, in C. Chamard-Heim et al. (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 257.

### **Lichère François**

- Actualisations des dossiers « Notion de marchés publics », « Notion de concession », « Motifs d'exclusions des marchés publics et des concessions », « Sélection des candidats à un marché public ou une concession », « Présentation et contenu des offres », « Examen des offres », in L. Richer (Dir.), *Encyclopédie du droit de la commande*

publique, Éditions EFE (ouvrage en ligne).

### **Marcovici Émilie**

- « La loi du 2 mars 1982 ou l'impasse sur l'intercommunalité », in *40 ans de décentralisation : une mise en perspective*, Droit et gestion des collectivités territoriales, Le Moniteur, 2022.
- « La numérisation de l'action publique locale : chance ou risque pour les collectivités territoriales ? », in M. Doucy, M. Dreyfus, N. Noupadia (dir.), *Changements démocratiques et électroniques dans l'action publique locale en Europe : REvolution ou E-volution ?*, IFJD, 2022.
- « Action publique 2022 et l'État digital : la numérisation, chance ou risque pour l'action publique ? », in L. Belli, G. J. Guglielmi (dir.), *L'État digital - Numérisation de l'administration publique et administration publique du numérique*, Berger Levrault, 2022.

### **Menezes de Almeida Fernando**

- « Quem controla o administrador público? », in J.-M. Conti, T. Marrara, S. N. Locken, A. C. Carvalho (dir.), *Responsabilidade do gestor na Administração Pública: aspectos gerais*, Fórum, 2022, pp. 97-104.
- « 200 anos de Constituições no Brasil », in R. Biason et R. Livianu (dir.), *200 Anos de Independência do Brasil: Das Margens do Ipiranga à Margem da Sociedade*, Quartier Latin, 2022, pp. 167-178.
- « Competências federativas em matéria de inovação », in M. Zockun et E. Gabardo (dir.), *Direito Administrativo e Inovação: crises e soluções*, Íthala, 2022, pp. 265-275.
- « Da ética pública ao public compliance: sobre a prevenção da corrupção nas administrações públicas », in A. Nieto Martín, M. Maroto Calatayud, E. Saad Diniz, C. C. Barrilari (dir.), *Public Compliance: prevenção da corrupção nas administrações públicas e partidos políticos*, Tirant Brasil, 2022, pp. 63-70.
- « Parcerias empresariais do estado para a inovação tecnológica », in M. Justen Filho et R. Wallbach Schwind (dir.), *Parcerias público-privadas: reflexões sobre a Lei n. 11.079/2004*, Revista dos Tribunais, 2<sup>e</sup> édition, 2022, pp. 665-681 (co-écrit avec G. J. Jurksaitis et C. M. Mourão).
- « O sentido de contrato administrativo na Lei n. 14.133/21 », in F. Menezes de Almeida, G. A. Tomelin, S. G. Serrano Nunes et J. de Souza Comparini (dir.), *Contratos, controle e procedimentos: ensaios sobre a Lei de Licitações e Contratos Administrativos*, Lumen Juris, 2022, pp. 5-16 (co-écrit avec C. M. Mourão).
- « A improbidade como sistema de responsabilização », in A. Neves Dal Pozzo et J. R. Pimenta Oliveira (dir.), *Lei de Improbidade Administrativa reformada*, Revista dos Tribunais, 2022, pp. 85-94.
- « Responsabilidade civil do estado no âmbito de medidas de exceção sanitárias », in C. Blanco de Moraes, M. Assis Raimundo et M. Nogueira de Brito (dir.), *Impactos da Pandemia da Covid-19 nas Estruturas do*



### **Meurant Cédric**

- « L'interprétation non juridictionnelle de la loi fiscale », in B. Ricou (dir.), *La qualité de la législation fiscale*, LexisNexis, 2022, pp. 169-180.
- « Le rôle du service juridique du Conseil constitutionnel », in Th. Perroud et É. Lemaire (dir.), *Le Conseil constitutionnel, la déontologie et la transparence*, IFJD, 2022, pp. 313-331.

### **Moliner-Dubost Marianne**

- « La police de la circulation envisagée sous le prisme d'une approche intégrée air-climat », in N. Kada (dir.), *Droit et climat. Interventions publiques locales et mobilisations citoyennes*, Dalloz, 2022, pp. 3-12.
- « La protection de l'environnement face au nucléaire civil », in N. Pauthe (dir.), *Le droit public interne face aux spécificités du nucléaire civil*, Centre Michel de L'Hospital, 2022, pp. 123-136.
- « La croissance verte : de la modernisation écologique de l'économie à la modernisation du droit de l'environnement », in V. Coq, H. Devillers et M. Chambon (dir.), *Le paradigme de la croissance en droit public*, LexisNexis, 2022, pp. 187-197.
- « Le long terme en droit de l'environnement », in AFDA (dir.), *Le temps en droit administratif*, Dalloz, 2022, pp. 217-233.
- « Marché », in A. Michelot, B. Lormeteau, A. Jézéquel, J. Jouzel et M. Torre-Schaub (dir.), *Dictionnaire juridique du changement climatique*, Mare & Martin, 2022.
- « Air », in A. Michelot, B. Lormeteau, A. Jézéquel, J. Jouzel et M. Torre-Schaub (dir.), *Dictionnaire juridique du changement climatique*, 2022.

### **Roux Christophe**

- « Enseigner l'arrêt Blanco », in A. Jacquemet-Gauché, F. Blanco et S. Gilbert (dir.), *Autour de l'arrêt Blanco. Travaux et recherches à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la décision du Tribunal des conflits du 8 février 1873*, Dalloz, coll. Thèmes & Commentaires, 2022, p. 327.
- « Concessions autoroutières, sous-concessions et gestion domaniale », in J.-B. Vila (dir.) et Institut Léon Duguit (dir.), *Concessions d'autoroutes : quels enjeux ? Quelles perspectives ?*, Mare & Martin, 2022.

### **Saoudi Messaoud**

- « Le bien-être animal dans l'Union européenne. Quelle(s) modalité(s)

de financement pour quelle performance environnementale ? », in I. Michallet (dir.), *Bien-être et normes environnementales, actes du colloque de l'Université Lyon 3*, Mare & Martin, 2022, pp. 241-259.

- « Plan de relance 2021 et mission budgétaire “Sécurités” : pour la police et la gendarmerie nationales, se mettre au vert », in J.-F. Lebeurre-Koenig, L. Reverso et F. Schneider (dir.), *Annuaire du droit de la sécurité et de la défense 2022*, Mare & Martin, Paris, 2022, pp. 187-198.

### **Stankiewicz Lukasz**

- « Faut-il réserver la législation fiscale aux lois de finances », in B. Ricou (dir.), *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, LexisNexis, 2022, pp. 7-13.
- « Les ressources propres des organisations internationales » in A.T. Norodom, F. Bin (dir.), *Les finances des organisations internationales*, Pedone, 2022, pp. 85-107.

### **Untermaier-Kerléo Élise**

- « L'éthique de la décision administrative algorithmique », in V. Barbé et S. Mauclair (dir.), *Vers un droit de l'algorithme ?*, Mare & Martin, 2022, pp. 33-142.
- « Un défi de la sécurité globale : la moralisation du secteur de la sécurité privée. À propos de la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés », in J. Gallois et R. Maurel (dir.), *La sécurité globale. Perspectives juridiques et éthiques*, L'épitoque, vol. XXXVI, sept. 2022.
- « Au revoir blaireau », cas pratique (à propos de la chasse du blaireau par vénerie sous terre), in X. Dupré de Boulois (dir.), *Annales Droit administratif 2023*, Dalloz, sept. 2022.



## **Ballandras-Rozet Christelle**

- « Chiffre(s), finances publiques et protection de l'environnement », *RFFP*, 2021, n° 155, p. 155 (rédigé avec R. Dufal).

## **Barbin Émilie**

- Recension sur « Maria Sylva Zanella di Pietro, Parcerias na administração pública », 13e éd., Forense, 2022, 389 p. et Maria Sylva Zanella di Pietro (dir.), *Licitações e contratos administrativos*, Forense, 2022, 570 p., *RFDA*, 2022, p. 789.
- « Le vote électronique dans les élections professionnelles. À partir de l'introduction récente du vote par Internet pour l'élection des membres des instances de représentation militaires », *RDP*, 2021, p. 1535.
- « Le contrôle juridictionnel de l'outil numérique d'aide à la décision administrative », *RFDA*, 2021, n° 3, p. 491.
- « Transparence administrative et documents numériques : un bilan », *JCP A*, 2021, n° 24, n° 2182.

## **Blachèr Philippe**

- « Parrainages : trois questions à Philippe Blachèr », *JCP A*, 2022, n° 9-10, n° 188.
- « Présentation générale : Il y a 50 ans, la liberté d'association », *RFDC*, juin 2022, n° 130, p. 269.
- « La collecte des signatures se transforme en premier tour de l'élection présidentielle », *Le Monde*, 18 février 2022.

## **Catteau Damien**

- « Les enjeux de la certification des comptes locaux », Dossier « La certification des comptes locaux : de l'expérimentation à la généralisation ? », *Gestion et Finances publiques*, janvier 2022, n° 1, pp. 109-113.

## **Chamard-Heim Caroline**

- « Statut des ouvrages édités par l'occupant ordinaire sur le domaine public : de l'apparente simplicité des règles », *CMP*, 2022-2, repère 2, p. 1.

- « Permis de construire et propriété publique immobilière : entre indépendance et exorbitance », *Dr. voirie*, mai-juin 2022, n° 226, p. 79.
- « Concessions domaniales : une (trop) brève analyse des avis rendus par le Conseil d'État », *CMP*, juill. 2022, repère n° 7, p. 1.
- « Préface » à la thèse d'Émilie Barbin, *La régularisation des actes administratifs en droit administratif et brésilien*, LGDJ, 2022 (rédigé avec Fernando Menezes).

### **De Gaudemar Hervé**

- « Loi 3DS. Son incidence notariale », *Solutions notaires*, 2022, n° 3.

### **Di Roio Élise**

- « Les grands enjeux du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : étude de la résolution du Parlement européen du 10 mars 2021 et de la proposition de la Commission européenne du 14 juillet 2021 », *Obs. Green Deal*, mars 2022.
- « Le climat peut-il justifier un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières contraire aux principes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ? », *Obs. Green Deal*, mars 2022.
- « La délicate réforme de la taxation des produits énergétiques et de l'électricité confrontée au vote à l'unanimité », *Obs. Green Deal*, juin 2022.

### **Dort Aurélie**

- « Chronique de finances et fiscalité sociales », *Hebdo édition fiscale*, n° 890, 13 janvier 2022.
- « La maîtrise de la dette sociale, une dualité à ne pas négliger », *Droit social*, 2022, n° 7/8, pp. 594-597.
- « La fiscalisation des ressources de la sécurité sociale, une notion à redéfinir », *Droit social*, 2022, n° 12, pp. 965-972.
- « L'exécution du budget de l'Union européenne en 2021 », in L. Stankiewicz et alii., « Chronique financière », *Annuaire de Droit de l'Union européenne 2021*, 2022.

### **Eck Laurent**

- « Faut-il constitutionnaliser la décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 ? », *RFDC*, 2022/2, n° 130, p. 377.



### **Elouaer Nadia**

- « Does Gender Diversity and Experience Moderate the Impact of Tax Aggressiveness on Corporate Social Responsibility: A Study of UAE Listed Companies » ; *Sustainability*, 2022, 14 (21), 14348.
- « Board characteristics and the value relevance of fair values - the case of Saudi Arabia », *International Journal of Entrepreneurship*, 2022, Volume 26, Special Issue 2.

### **Glogowski Stéphane**

- « 3 questions - Les dépenses de R&D éligibles au crédit d'impôt recherche », *JCP E*, 2021 (c. 622), p. 5.

### **Lamy Valentin**

- « Contrats publics et compliance. Les nouveaux chemins de la lutte contre la corruption », *JCP A*, 2022, n° 18, p. 24.
- « L'indemnisation des surcoûts occasionnés par des difficultés d'exécution dans les marchés publics de travaux », *LexBase Public*, 2022, n° 653.

### **Lecoq-Pujade Benjamin**

- « 1971, une révolution de palais ? », *RFDC*, 2022/2, n° 130, p. 283-308.
- « Citoyenneté et nationalité sous la Révolution française : histoire d'un imbroglio conceptuel », *Jus Politicum. Revue de droit politique*, n° 27, janvier 2022, p. 255-296.
- « De la sécularisation des biens du Clergé à la nationalisation de l'Église. Retour sur le débat de 1789 », *RHDFE*, juillet-septembre 2021, n° 3, p. 311-361 (paru en mai 2022).

### **Levallois Pierre**

- « Chronique du secteur public (mars 2022 - septembre 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 1er déc. 2022.
- « Chronique du secteur public (septembre 2021 - février 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 1er déc. 2022.
- « De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction », *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, n° 2376.
- « Le groupe public », *RDP*, 2021, p. 1496.

### **Lichère François**

- « La loi Climat et Résilience et la commande publique : lutte contre le réchauffement climatique ou renforcement de la résilience face à ses effets ? », *AJDA*, 31 janvier 2022, pp. 12-16.
- « La notion d'efficacité de la commande publique », *JCP A*, 21 novembre 2022, n° 2314.

### **Marcovici Émilie**

- « Quelle place pour l'enseignant-chercheur en situation de handicap au sein des universités ? », *AJFP*, mai-juin 2022, n° 3, p. 133.
- « Réflexions sur la notion d'abdication en droit britannique : acte de fuite ou de sacrifice au profit de la monarchie ? », *RDP*, 2022, n° 6, p. 1755.

### **Menezes de Almeida Fernando**

- « Quatro desafios jurídicos decorrentes da intersecção de saneamento e inovação tecnológica », *Cadernos Jurídicos (EPM)*, 2022, n° 1, p. 101.
- « As universidades e o fomento à pesquisa científica no sistema constitucional brasileiro », *Revista da Faculdade de Direito da Universidade do Porto*, 2022, n° 1, p. 333-350.

### **Meurant Cédric**

- « Le régime juridique de l'instance arbitrale en matière administrative », *Les Cahiers de l'Arbitrage*, 2022, n° 2, pp. 399-417.
- « La problématique du contentieux de l'éloignement des étrangers en situation irrégulière », Entretien avec Yann Le Foll, rédacteur en chef de Lexbase Public, *La lettre juridique*, n° 925, 24 nov. 2022.

### **Moliner-Dubost Marianne**

- « Vers des marchés internationaux du carbone pour l'Accord de Paris ? Que retenir de la COP 26 ? », *Énergie - Env. - Infrastr.*, 2022, Étude 3 (co-écrit avec Vincent Bertrand).
- « Quand les collectivités territoriales se rebellent contre l'État. L'exemple de la politique environnementale », *in* dossier Les relations État - collectivités territoriales, *AJCT*, 2022, p. 84.
- « La qualité de l'air saisie par le droit de l'Union européenne. Présentation », *Énergie - Env. - Infrastr.*, 2022, Étude 22.
- « La qualité de l'air saisie par le droit de l'Union européenne. Volet 2 : La directive sur la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques (directive NEC-2) », *Énergie - Env. - Infrastr.*,

2022, Étude 25.

### **Mongoin David**

- « Brève de lecture théorique de la décision de 1971 », *RFDC*, 2022/2, n° 130, p. 315-336.
- « La responsabilité en droit constitutionnel dans le cadre de la Covid-19 », *Cahiers Louis Josserand*, juillet 2022, n° 1, 22 p.

### **Murgue-Varochier Paul-Maxence**

- « Bail réel solidaire et commande publique », *AJDA*, 2022, p. 1770.
- « Personnes publiques et successions », *RFDA*, 2021, p. 1005.

### **Ricou Benjamin**

- « La protection du budget de l'Union européenne par l'instauration d'un régime général de conditionnalité de versement des fonds européens au respect de l'État de droit (règlement 2020/2092 du 16 décembre 2020) – Suite (mais pas fin) », in L. Stankiewicz et alii., « Chronique financière », *Annuaire de droit de l'Union européenne 2021, 2022*.
- « Chronique jurisprudentielle annuelle de procédures fiscales », *Revue européenne et internationale de droit fiscal*, 2022, n° 1, p. 117.

### **Roux Christophe**

- « Le juge français et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : le cas du juge administratif », in R. Tinière et L. Burgorgue-Larsen (dir.), *Le juge français et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, *RDLF*, 2022, chron. 48.
- « “Fin de l'abondance”... et début de la sobriété ? », *Dr. adm.*, 2022, Focus, alerte 116.
- « Introduction (sur)plombante au cinquantenaire de la décision Liberté d'association », *RFDC*, 2022-2, n° 130, p. 275.
- « Concentrations médiatiques : e-fusion tiède au Sénat », *Dr. adm.*, 2022, n° 5, Focus, alerte 61.
- « Voir Venise... », *Dr. adm.*, 2022, n° 2, Focus, alerte 16.
- « Ouvrages et travaux publics » (chronique annuelle : août 2021 - juill. 2022), *Dr. Voirie*, 2022, sept-oct., n° 228, p. 162.
- « Domaine public et privé » (chronique annuelle : janv.-déc. 2021), *Dr. Voirie*, 2022, mars-avril., n° 225, p. 62.

### **Saoudi Messaoud**

- « L'emprunt obligataire européen, un préalable à l'attribution des fonds issus du plan de relance Next Generation EU », *in* C. Blumann, F. Picod (dir.), *Annuaire de droit de l'Union européenne*, 2022.

### **Stankiewicz Lukasz**

- « Proposition de directive GloBE : spécificités et rapports de système », *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 2, pp. 100-113.
- « Chronique des activités fiscales des organisations internationales (OCDE/G20) », *Revue européenne et internationale de droit fiscal*, 2022, n° 3, pp. 352-358.
- « Contrôles conjoints : commentaire de l'art. 134 de la loi de finances pour 2022 », *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 2, pp. 271-273.
- « Les acteurs de l'encadrement international de la fiscalité : de la SDN au Cadre inclusif », *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 4, pp. 16-29 (rédigé avec S. El Boudouhi).

### **Tetu Mailys**

- « Remboursement des frais de secours en montagne : la compétence de la juridiction administrative », *AJDA*, 2022, n° 7, p. 417.

### **Untermaier-Kerléo Élise**

- « Pour la reconnaissance d'une responsabilité disciplinaire des élus locaux en cas de manquement à leurs obligations déontologiques », *JCP A*, 6 mai 2022, n° 2151.
- « Les référents déontologues pour la fonction publique territoriale : 1<sup>er</sup> bilan du réseau national des centres de gestion », *JCP A*, 6 mai 2022, n° 2153.
- « Un référent déontologue indépendant pour les élus locaux et les agents publics. Proposition de décret », Position paper pour l'*Observatoire de l'éthique publique*, 25 avr. 2022.
- « Le recours par l'État aux cabinets de conseil : behind the scene », à propos du rapport de Mme Éliane Assassi, fait au nom de la commission d'enquête du Sénat Cabinets de conseil - un phénomène tentaculaire : l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques, n° 578, 16 mars 2022, *JCP A*, 4 avril 2022, act. 256.
- « Les clefs d'une externalisation réussie », *JCP A*, 31 janv. 2022, act. 90.

### **Youhnovski Sagon Anne-Laure**

- « Les recommandations du Défenseur des droits : un couteau suisse



au service du respect des droits et libertés fondamentaux », *Droit administratif*, 2022, n° 11, étude 12.

- « De la démocratie en Amérique ? », *JCP G*, 2022, n° 26, act. 802.
- « Réforme de la publication des actes des collectivités territoriales : entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022 », *JCP A*, 2022, n° 24, act. 410.
- « Verdir le numérique », *JCP A*, 2022, n° 18, act. 336.
- « Il faut sauver le péril imminent ! Plaidoyer pour la réhabilitation d'une notion en péril », *JCP A*, 2022, n° 8, étude 2072.



### **Barbin Émilie**

- « L'accès au juge face à la protection du domaine public maritime », note sur CE, 14 juin 2022, n° 455050, *Sté Immobilière de la pointe du Cap Martin C/ préfet Alpes-Maritimes*, *JCP A*, 2022, n° 39-33, n° 2224.
- « La simplification au service de l'indemnisation », note sur CE, 27 avril 2021, *M. B. A.*, n° 439199, *AJDA*, 2021, p. 2235.
- « Conciliation entre l'exigence de publicité d'un arrêté de nomination et le droit des données personnelles », note sur CE, 10 juin 2021, *M. A. C.*, req. n° 431875, *JCP A*, 2021, n° 35, n° 2254.
- « Nouvelle application du principe de neutralité des personnes publiques », obs. sur CAA Lyon, 29 avr. 2021, *M. O. K.*, req. n° 19LY04186, *JCP A*, 2021, n° 29, n° 2238.

### **Chamard-Heim Caroline**

- « Illégalité d'un bail à construction sur le domaine public et responsabilité de la personne publique », comm. sous CAA Marseille, 25 oct. 2021, n° 19MA00191, *SCI Mylan c. Cne de Sillans-la-Cascade*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-1, n° 22, p. 30.
- « Absence de travaux publics pour la sécurisation du domaine privé, note sous TC », 8 nov. 2021, n° 4225, *Cne Sigean c. Sté Camping du Cap du Roc*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-1, n° 27, p. 32.
- « Travaux publics : quand la sécurisation du domaine privé n'est pas d'intérêt général », comm. sous TC, 8 nov. 2021, n° 4225, *Cne Sigean c. Sté Camping du Cap du Roc*, *JCP A*, 2022, n° 2012.
- « Non-renouvellement des concessions hydroélectriques à leur terme : absence de préjudice pour les collectivités territoriales », note sous CAA Bordeaux, 6 déc. 2021, n° 19BX01202, *Dépt Hautes-Pyrénées*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-2, comm. n° 55, p. 32.
- « Résiliation de la convention d'occupation privative d'un château communal : quand la domanialité publique est contestable », note sous CAA Nantes, 3 déc. 2021, n° 20NT03946, *Sté d'exploitation des Garden Resorts*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-2, comm. n° 61, p. 35.
- « Détermination du juge du référé précontractuel et groupement de commandes mixte », note sous TC, 10 janv. 2022, n° 4230, *RATP*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-3, comm. n° 92, p. 33.
- « Travaux privés réalisés dans le cadre d'une concession d'aménagement », note sous TC, 10 janv. 2022, n° 4228, *Sté Café Bar Pyxide*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-3, comm. n° 93, p. 34.
- « Aires d'accueil des gens du voyage, logement décent et occupation du domaine public », note sous TA Paris, 24 janv. 2022, n° 2103255, *Assoc. nat. des gens du voyage citoyens*, *Contrats-Marchés publ.*, 2022-4, comm. 120, p. 28.

- « Augmentation des redevances d'amarrage et principe d'égalité », note sous CAA Marseille, 4 fév. 2022, n° 20MA01157, *Sté Le Ciotat Shipyards, dépt des Bouches-du-Rhône, Contrats-Marchés publ.*, 2022-4, comm. 121, p. 29.
- « L'interdiction illégale du fonds de commerce n'est pas un vice grave », note sous CE, 11 mars 2022, n° 453440, *M. L. et M. B. c/ Cne du Cap-d'Ail, Contrats-Marchés publ.*, 2022-5, comm. 148, p. 21.
- « Pas de statue de la Vierge Marie sur des propriétés publiques », note sous CE, 11 mars 2022, n° 454076, *Cne de Saint-Pierre d'Alvey, Contrats-Marchés publ.*, 2022-5, comm. 150, p. 23.
- « Non-gratuité de principe pour les conventions d'occupation du domaine public conclues entre deux personnes publiques », *JCP A*, 2022, comm. n° 2139.
- « Les apports de la loi 3DS au droit des propriétés publiques », *JCP A*, 2022, comm. n° 2140.
- « Quand l'occupant du domaine public est défaillant dans son obligation d'entretien : de l'utilité d'avoir conclu un contrat régulier », note sous CAA Douai, 17 mars 2022, n° 20DA00770, *Cne Crotoy c. Assoc. Club nautique de la baie de Somme, Contrats-Marchés publ.*, juin 2022, n° 6, comm. 181.
- « Nécessité de conclusions indemnitaires pour présenter une demande d'injonction en matière de travaux publics », CE, avis cont., 12 avril 2022, n° 458176, *Contrats-Marchés publ.*, juin 2022, n° 6, comm. 186.
- « Cession immobilière contre remise de locaux : toujours pas de marché public », note sous CAA Marseille, 11 avril 2022, n° 21MA00539, *Cne de Grasse, Contrats-Marchés publ.*, juill. 2022, n° 7, comm. 196.
- « Service public de l'assainissement non-collectif : le vidangeur est usager », note sous T. confl. 11 avril 2022, n° 4240, *D. c/ Métropole européenne de Lille, Contrats-Marchés publ.*, juill. 2022, n° 7, comm. 219.
- « Le simple gardien d'un ouvrage construit sur le domaine public peut être tenu de le démolir à ses frais », note sous CE, 31 mai 2022, n° 457886, *SCI Mayer, Contrats-Marchés publ.*, août-sept. 2022, n° 8-9, comm. 247.
- « Valeur locative de la taxe foncière des ports de plaisance, CE, 20 mai 2022, n° 437810, *Cne du Grau-du-Roi, Contrats-Marchés publ.*, août-sept. 2022, n° 8-9, comm. 248.
- « Abandon de terrains à une commune : pas d'atteinte au droit de propriété », obs. sous CC, 25 mai 2022, n° 2022-995 QPC, *Cne Nice, JCP A*, 2022, n° 2225.
- « Redevance d'occupation du domaine public et taxe locale facultative sur la publicité extérieure », obs. sous Rép. min. n° 24340, *JO Sénat 14 avr. 2022, JCP A*, 2022, p. 1986, n° 2226.
- « Compétence judiciaire pour le refus de louer une salle de réunion municipale, obs. sous TA Grenoble, ord., 12 mai 2022, n° 2202968, *Assoc. Alliance citoyenne, JCP A*, 2022, n° 2227.
- « Légalité sous condition du refus d'AOT sur le domaine public fondé sur le non-respect d'une réglementation d'urbanisme », obs. sous CE, 5

- juill. 2022, n° 459089, *SARL Ice Thé, Contrats-Marchés publ.*, oct. 2022, n° 10, comm. n° 276.
- « Pas de recours contre une mise en demeure de démolir des installations sur le domaine public », obs. sous CE, 14 juin 2022, n° 455050, *SA Immobilière de la pointe du Cap Martin, Contrats-Marchés publ.*, oct. 2022, n° 10, comm. n° 277.
  - « L'intérêt patrimonial au secours du détenteur de bonne foi d'un bien du domaine public », obs. sous CE, 22 juill. 2022, n° 458590, *Min. Culture, Contrats-Marchés publ.*, nov. 2022, n° 11, comm. n° 301.
  - « Absence de clauses impliquant un régime exorbitant dans une convention d'occupation du domaine privé », obs. sous 20 juill. 2022, n° 457616, *M. C. c/ONF, Contrats-Marchés publ.*, nov. 2022, n° 11, comm. n° 302.
  - « Prolongation de la responsabilité du mandataire solidaire d'un marché de maîtrise d'œuvre au-delà de la réception », obs. sous 10 oct. 2022, n° 455188, *Comm. aggro. du Grand Angoulême, Contrats-Marchés publ.*, déc. 2022, n° 12, comm. n° 313.
  - « Domanialité privée d'une maison forestière servant de logement et de bureau », obs. sous Cass. 3<sup>ème</sup> civ., 21 sept. 2022, n° 21-10.895, *M. N. c. ONF, Contrats-Marchés publ.*, déc. 2022, n° 12, comm. n° 332.
  - *Contrats-Marchés publ.*, juin 2022, chron. n° 3 « Fiscalité des contrats publics » :
    - « Un service public indispensable aux besoins de la population n'est pas éligible au CICE », CAA Nancy, 8 avril 2021, n° 19NC03574, *Régie Ecotri Moselle Est*.
    - « Le prix de cession d'un camping municipal entre dans l'assiette de l'IS au titre de l'exploitation de cette activité », CAA Bordeaux, 15 déc. 2021, n° 19BX04922, *Cne de Capbreton*.
    - « Extension (étonnante) des critères du non-assujettissement des personnes publiques aux SPL », Rép. min. n° 25591, *JOAN*, 20 mars 2021, p. 2793.
    - « Droit au FCTVA et mise à disposition d'un équipement public à des associations de chasse », CAA Marseille, 7 avril 2021, n° 19MA00644, *Cne de Salses-le-Château*.
    - « Piscines et autres centres aquatiques : mise au point sur les critères d'assujettissement », CE, 28 mai 2021, n° 442378, *Cne Castelnaudary et CE*, 9 déc. 2021, n° 439617, *Cne Nyons*.
    - « Non-assujettissement des cantines scolaires gérées en régie par les personnes publiques », CE, 28 mai 2021, n° 441739, *Cne Sarlat-la-Canéda*.
    - « De la nécessité de mentionner la présence de la TVA dans toutes les dispositions financières des contrats », CE, 29 juin 2021, n° 442506, *SOMUPI c. Ville de Paris*.
    - « Statut des redevances domaniales perçues par les communes », Rép. min. n° 25366, *JO Sénat 30 déc. 2021*, p. 7147.
    - « L'indemnité de remise des biens de retour non amortis n'entre pas dans l'assiette de la CVAE du délégataire », *BOI-RES-CVAE-000086*, 24 mars 2021.



- « Exonération de taxe foncière pour le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine », ordo. n° 2021-614, *19 mai 2021*.
- « Occupant privatif du domaine public, redevable de la taxe foncière sur ses installations », CE, 23 juill. 2021, n° 444943, *min. Eco. c. SAS Silo Huningue*.
- « Mise à jour BOI- Déductibilité des redevances domaniales du chiffre d'affaires dans les DSP », BOI-CVAE-BASE-20-20, 22 déc. 2021, § 160.

### **De Gaudemar Hervé**

- « Absence de déclassement implicite. Refus de déclassement de régularisation », note sur TA Montpellier, 15 sept. 2022, n° 2101989, *Sté Alogea SA, JCP A, 2022, n° 2298*.

### **Eck Laurent**

- « Les dessous du burkini. À propos de l'ordonnance du Conseil d'État du 21 juin 2022, Commune de Grenoble », *JCP A, 29 août 2022, n° 34, n° 2237*.
- « Suspension du règlement intérieur des piscines de la ville de Grenoble autorisant le burkini », *Alyoda, 2022, chron. 3*.

### **Glogowski Stéphane**

- « Avocat qui trop embrasse mal étreint (fiscalement) ! », note sur CAA Lyon, ord., 1er sept. 2021, n° 21LY02247, *JCP E, 2022, c. 1169*.
- « La résidence principale de l'épouse au prisme de la fiscalité immobilière », note sur CAA Paris, 3 novembre 2021, n° 20PA01929, *SNH, 2022, inf. 15* ; note sur CE (na) 9<sup>e</sup> ch., 30 mai 2022, n° 460086, *BPIM, 2022, p. 145*.
- « Dutreil-transmission : pas d'exonération pour l'excédent de trésorerie d'une exploitation », note sur Cass. com. 9-2-2022 n° 20-10.753 F-D, *SNH, 2022, inf. 11*.
- « Le contrôle fiscal chimérique des SCI », note sur CAA Douai, 1<sup>er</sup> avril 2021, n° 19DA00110, *SAS Groupe Diffusion Plus, SNH, 2021, inf. 18*.
- « La garantie contre les changements de doctrine ne s'applique pas en cas de montage artificiel », note sur CE ass., 28 octobre 2020, n° 428048, *SNH, 2021, p. 16*.

### **Lamy Valentin**

- « Société comptoir Négoce au pays de Béziers II. Précisions sur le pouvoir de résiliation unilatérale pour irrégularité d'un contrat administratif », note sous TA Lyon, 17 mars 2022, *Sté Grintek SAS, Rev.*

- jurisp. ALYODA*, 2022, n° 3.
- « Des signes et des lettres. À propos des méthodes d'évaluation des offres dans les concessions », note sous CE, 3 mai 2022, *Cne de Saint-Cyr-sur-Mer*, *AJDA*, 2022, n° 32, p. 1847.
  - « Czabaj : le siège de la responsabilité contractuelle n'aura pas lieu », Note sous CAA Lyon, 7 oct. 2021, *Sté Marjolane de construction*, *Rev. jurisp. ALYODA*, 2022, n° 1.

### **Levallois Pierre**

- « La qualité d'ouvrage public s'apprécie à la date du fait générateur du dommage », obs. sous Civ 3<sup>e</sup>, 16 fév. 2022, n° 21-12.107, *JCP A*, n° 16, 25 avril 2022, n° 2138.
- « Modernisation de la protection du domaine public ferroviaire », obs. sous ord. n° 2021-444 du 14 avril 2021 relative à la protection du domaine public ferroviaire, *JCP A*, n° 29, 19 juil. 2021, n° 2236.
- « Le gardien pris dans les filets de l'action domaniale », note sous CE, 31 mai 2022, *Société Mayer c/ préfet des Alpes-Maritimes*, n° 457886, *JCP A*, n° 37, 19 sept. 2022, n° 2256.

### **Lichère François**

- « Du bon usage du droit de la commande publique par le juge pénal : réflexions sur un arrêt appliquant le délit de favoritisme à des marchés à procédure adaptée », note sur CA Grenoble 15 mars 2022, *JCP A*, 2022, n° 2159, pp. 42-44.
- « Du pouvoir exorbitant d'écarter une clause illégale », Note sur CE 13 juin 2022, n° 453769, n° 453770, *Centre hospitalier d'Ajaccio*, *JCP A*, 29 août 2022, n° 2236.
- « La modification des contrats de la commande publique en cas de circonstances imprévisibles : entre liberté contractuelle et insécurité juridique », Note sur CE (avis) 15 sept. 2022, *JCP E*, 13 octobre 2022, n° 1335, p. 32.
- « La liberté contractuelle précisée en cas d'infructuosité d'un appel d'offres », note sur CJUE, 16 juin 2022, *aff. C-376/21*, *JCP E*, 1<sup>er</sup> décembre 2022, n° 1393, p. 45.

### **Meurant Cédric**

- « La stricte obligation pour le maire d'informer de la fin d'une concession funéraire », obs. sous CAA Nancy, 23 nov. 2021, n° 19NC02091, *JCP A*, 17 janv. 2022, n° 2, n° 2015, p. 30.
- « La redevance d'amarrage rentre au port », obs. sous CAA Marseille, 4 fév. 2022, n° 20MA01157, *JCP A*, 25 avril 2022, n° 16, n° 2137, p. 32.
- « L'unité budgétaire et le vote des budgets principal et annexe », note sous T.A. Lyon, 11 fév. 2021, *Mme X.*, *Revue ALYODA*, 2022, n° 1.

### **Moliner-Dubost Marianne**

- « Condamnation de la France pour non-respect de la directive “Air pur pour l’Europe” concernant les particules PM10 », note sous CJUE (10<sup>e</sup> ch), 28 avril 2022, *Commission européenne c/ République française*, n° C-286/21, *RJE*, 2022, p. 643.
- « Annulation du permis de construire de la centrale du Larivot : la commune de Matoury est bien une commune littorale », note sous TA Guyane, 18 juill. 2022, *Associations France Nature Environnement et Guyane Nature Environnement c. Préfet de la Guyane*, *JCP A*, 2022, n° 2302.
- « Le droit à l’environnement, liberté fondamentale », tribune sous CE, 20 septembre 2022, n° 451129, *AJCT*, 2022, p. 477.
- « Qualité de l’air ambiant : mieux mais pas suffisant pour éviter le paiement d’une nouvelle astreinte », note sous CE, 17 octobre 2022, *Association les Amis de la Terre et autres*, n° 428409, *Énergie - Env. - Infrastr.*, 2022, comm. 86.

### **Murgue-Varochier Paul-Maxence**

- « La méthode de (re)qualification des cessions domaniales contre remise de locaux », note sur CAA Marseille, 11 avr. 2022, n° 21MA00539, *JCP A*, n° 42, 24 octobre 2022, n° 2289.
- « Exploitation économique du domaine privé : les exigences de transparence de la directive Services au point mort », note sur CAA Bordeaux, 2 nov. 2021, n° 19BX03590, 19BX03620, *JCP A*, n° 7, 21 février 2022, n° 2057.
- « Les contreparties évanescentes lors de la vente d’un bien public à vil prix », note sur CAA Lyon, 7 juill. 2022, n° 20LY03474, *JCP A*, n° 43-44, 31 octobre 2022, n° 2301.
- « La décision de vendre un bien public immobilier : un acte créateur de droits... à durée limitée », note sur CE, 3 févr. 2022, n° 438196, *JCP A*, n° 16, 25 Avril 2022, n° 2135.
- « Promesse de bail à construction sur le domaine public : mode d’emploi », note sur CAA Marseille, 25 oct. 2021, n° 19MA00191, *JCP A*, n° 2, 17 janvier 2022, n° 2016.

### **Roux Christophe**

- « Droit domanial et droit de l’urbanisme : se regarder dans le miroir ou briser la glace ? », note sur CE, 5 juill. 2022, n° 459089, *SARL Ice Thé*, *JCP A*, 2022, n° 2296.
- « L’immatériel est-il l’ennemi du “bien” ? (Nouveaux détours par les “meubles de retour”) », note sur CE, 16 mai 2022, n° 459904, *Cne de Nîmes, Dr. Voirie*, 2022, n° 227, p. 111.
- « Loi Pinel et domaine public : le puits sans fonds », note sur CE, 11 mars 2022, n° 453440, *MM. G. c/ Cne Cap d’Ail*, *JCP A*, 2022, n° 2168.
- « Rédemption de la loi de 1905, dormition de la Vierge », note sur CE, 11

mars 2022, n° 454076, *Commune de Saint-Pierre d'Alvey*, *JCP A*, 2022, n° 2134.

- « La responsabilité du service public de l'éducation nationale sur le ring », note sur TA Lyon, 22 nov. 2021, n° 2002610, *Rev. Jurisp. ALYODA*, 2022-2, en ligne.
- « Le principe d'interdiction des locations publiques à vil prix », note sur CE, 28 sept. 2021, n° 431625, *CCAS de Pauillac*, *Dr. Voirie*, janv-févr. 2022, n° 224, p. 15.
- « Illégalité du mandat de vente portant sur un bien du domaine public », obs. sur CAA Versailles, 21 avr. 2022, n° 19VE02138, *Sté Ykha Standing Home*, *JCP A*, 2022, n° 2229.
- « Échelle ? Escalier ? Arc-en-ciel de la notion d'utilisation privative du domaine public ? », obs. sur CAA Nantes, 3 juin 2022, n° 21NT02050, *M. A.*, *JCP A*, 2022, n° 2228.
- « Mise en concurrence des titres d'occupation privative du domaine privé : do not disturb. », obs. sur CAA Bordeaux, 2 nov. 2021, n° 19BX03590 et 19BX03620, *Mme M. et M. F. A.*, *JCP A*, 2022, n° 2014.
- « Le fonds de commerce du juge administratif », obs. sur Rép. min., JO Sénat, 23 sept. 2021, p. 5504, *JCP A*, 2022, n° 2017.
- « (Banque)-route ouverte pour la spéculation immobilière publique », obs. sur Rép. min., JO Sénat, 4 nov. 2021, p. 61216, *JCP A*, 2022, n° 2018.
- « Du droit de séjour dérivé au statut de résident de longue durée par ricochet », obs. sur CJUE, 7 sept. 2022, aff. C-624/20, *Staatssecretaris van Justitie en Veiligheid*, *Dr. adm.*, 2022-10, al. 117.
- « Dons du sang : la véracité des données personnelles conservées », obs. sur CEDH, 8 sept. 2022, n° 3153/16 et 27758/18, *D. c/ France*, *Dr. adm.*, 2022-10, al. 118.
- « De la condamnation de la France pour le non-rapatriement des enfants de djihadistes à la fragilisation de l'acte de Gouvernement », obs. sur CEDH, 14 sept. 2022, n° 24384/19 et 44234/20, *H. F c/ France*, *Dr. adm.*, 2022-10, al. 119.
- « La promesse doctorale », obs. sur A. 26 août 2022, JO 31 août 2022, texte n° 19, *Dr. adm.*, 2022-10, al. 131.
- « Naissance du bail réel d'adaptation à l'érosion côtière », obs. sur Ord. n° 2022-489, 6 avr. 2022, *Dr. adm.*, 2022-5, al. 74.
- « Préjudices indemnisables : au-delà de la frontière Dintilhac », obs. sur Cass. ch. mixte, 25 mars 2022, n° 20-17.072 et 20-15.624, *Dr. adm.*, 2022-5, al. 62.
- « Signes religieux et avocats : l'important, c'est (seulement) la robe, l'important... », obs. sur Civ. 1<sup>re</sup>, 2 mars 2022, n° 20-20.185, *Dr. adm.*, 2022-5, al. 63.
- « La juridictionnalisation du Conseil constitutionnel en ordre de marche », obs. sur Cons. const., 11 mars 2022, n° 2022-152 ORGA, *Dr. adm.*, 2022-5, al. 65.
- « La transparence (fiscale) de l'EPIC : un écran de fumée ? », obs. sur TA Limoges, 3 mars 2022, n° 1902240, *Dpt Haute-Vienne*, *Dr. adm.*, 2022-5, al. 75.
- « Les éléments constitutifs de la prise illégale d'intérêts », obs. sur L.

- n° 2021-1729, 22 déc. 2021, art. 15, *Dr. adm.*, 2022-2, al. 30.
- « Être une juridiction suprême et méconnaître le droit de l'Union européenne : quid du droit à un recours effectif ? », obs. sur CJUE, gr. ch., 21 déc. 2021, n° C-497/20, *Randstad Italia*, *Dr. adm.*, 2022-2, al. 17.
  - « La loi de 1905 terrasse l'archange Saint-Michel », obs. sur TA Nantes, 16 déc. 2021, n° 19-00981, *Féd. de Vendée de la Libre Pensée c/ Cne des Sables d'Olonne*, *Dr. adm.*, 2022-2, al. 32.
  - « La communicabilité embrasse « gestion » et « cession » des biens du domaine privé », obs. sur CE, 14 oct. 2021, n° 425546, *Sté Axxès*, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 25.
  - « Renouvellement des concessions funéraires : la quête de l'au-delà », obs. sur CAA Nancy, 23 nov. 2021, n° 19NC02091, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 24.
  - « Mise en concurrence au grand hôtel de Biarritz : la directive "services" reste dans l'antichambre », obs. sur CAA Bordeaux, 2 nov. 2021, n° 19BX03590 et 19BX03620, *Mme M. et M. F. A.*, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 25.
  - « Dénomination des voies publiques et domanialité publique », obs. sur CAA Bordeaux, 17 nov. 2021, n° 19BX04978, *SCI Riant Horizon et a. c/ Cne d'Andernos-les-Bains*, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 26.
  - « Un chemin rural ne s'échange pas », obs. sur CAA Nancy, 21 oct. 2021, n° 19NC03523, *Mme B. D. c/ Cne de Lutange*, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 26.
  - « Validité du recours à la VEFA », obs. sur CAA Nantes, 17 sept. 2021, n° 20NT02572, *Cne du Loroux-Bottereau*, *Dr. voirie*, 2022, n° 224, p. 27.

### **Stankiewicz Lukasz**

- « Pertinence vraisemblable, Droit à un recours effectif », note sur CJUE, 3<sup>e</sup> ch., 25 nov. 2021, C-437/19, *Luxembourg c/L.*, *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 1, pp. 211-214.
- « Échange de renseignements, communication partielle de documents, art. L.76B du LPF » note sur CAA Nantes, 1 avr. 2022, *SARL Spartner's*, *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 4, pp. 190-192.
- « Assistance au recouvrement », note sur TA Montreuil, 12 juill. 2022, *Rev. Fisc. Internat.*, 2022, n° 4, pp. 194-195.

### **Untermaier-Kerléo Élise**

- « OQTF suite au rejet d'une demande d'asile : un exemple rare d'annulation pour méconnaissance du droit d'être entendu », note sous CAA Lyon, 5<sup>ème</sup> chambre - N° 21LY03446 - 3 mars 2022 - C+, *Revue ALYODA*, 2022/3.
- « Vente d'un terrain communal au compagnon de la DGS de la collectivité : condamnation pour prise illégale d'intérêts en l'absence d'arrêté de déport. À propos de CA Grenoble », 6<sup>e</sup> ch. corr., 23 nov.

2021, n° 20/01514, *JCP A*, 6 mai 2022, n° 2158.

**Youhnovski Sagon Anne-Laure**

- « Quelles autorités compétentes pour consacrer le droit de mourir dans la dignité ? Brèves réflexions autour d'une question prioritaire de constitutionnalité instrumentalisée », obs. sur CE, 10 oct. 2022, n° 465977 ; *JCP G*, 2022, n° 46, act. 1300.
- « L' "effet Louise" », note sur CE, 19 juill. 2022, n° 428311, *AJDA*, 2022, n° 43, p. 2489.
- « La liberté de manifestation quitte le banc de touche », obs. sur TA Paris, ord., 9 févr. 2022, n° 2202977, *JCP A*, 2022, n° 7, act. 150.





# COMMUNICATIONS DANS UN CONGRÈS

## **Ballandras-Rozet Christelle**

- « La gouvernance des ressources naturelles entre le paradigme du chiffre et l'éthique environnementale », colloque international *Gouvernance des ressources naturelles et ordre économique international : Aspects internationaux, environnementaux et humanitaires*, organisé les 20 et 21 octobre 2022 à Tunis, par le Laboratoire de droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé de l'Université de Carthage, en partenariat avec la Konrad Adenauer Stiftung (KAS).
- Présidence de la Table ronde sur « L'échelle infra-étatique », lors du colloque *Transition énergétique : les échelles de gouvernance*, organisé le 13 mai 2022, sous la direction scientifique de B. Le Baut-Ferrarese, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

## **Barbin Émilie**

- « La notion d'enquête », *Journée d'étude sur l'enquête, Rencontres AFDA-AFDP* à l'Université Clermont-Auvergne, 2 déc. 2022.
- « La réparation des préjudices de l'Histoire au Brésil », conférence *Les préjudices de l'Histoire*, organisée par H. Belrhali à l'Université Grenoble Alpes, 11 févr. 2022.
- « La théorie du bilan et le contentieux administratif », colloque *Les 50 ans de la jurisprudence Ville Nouvelle Est*, organisé par M. Boul (Université Toulouse 1 Capitole), J. Bousquet (Université de Nîmes), C. Meurant (Université Jean Moulin Lyon 3), M. Morales (Université Paris-Est Créteil), R. Radiguet (Université de Perpignan Via Domitia), 30 sept. 2021.
- « La réparation des préjudices "historiques" : une comparaison franco-brésilienne », colloque *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, organisé par J. Travard (Université Jean Moulin Lyon 3), 18 juin 2021.
- « La qualité de la législation fiscale au Brésil », colloque *Regards croisés sur la qualité de la législation fiscale*, organisé par B. Ricou (Université du Mans), 1er avril 2021.

## **Blacher Philippe**

- « Le contrôle de la procédure législative par le Conseil constitutionnel », *in Le Parlement escamoté*, Poitiers, 15-16 décembre 2022.
- « L'élection présidentielle : stop ou encore ? », *in 60 ans d'élection*

*directe du président de la République : genèse, bilan, perspectives*, Lille, 25 novembre 2022.

- « Rapport de synthèse », in *La démocratie exécutive*, 7<sup>e</sup> FORINCIP Lille, 17-19 mars 2022.

### **Chamard-Heim Caroline**

- « Les nouveaux biens publics » : Intervention au colloque organisé par l'Université Jean Moulin Lyon 3, *Aux confins du droit administratif*, 19 sept. 2022.
- « La fiscalité des propriétés publiques à l'étranger » : Intervention au colloque organisé par l'Université de Montpellier, *Les biens publics à l'étranger*, 24-25 nov. 2022, Montpellier.

### **Couillerot Jérôme**

- « L'historien des idées politiques ou le regard décalé », rencontres Enseignements & Enseignants, M. Gren (dir.), Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 15 oct. 2022.
- « Transparence et exemplarité », colloque *L'exemplarité des gouvernants*, O. Beaud, E. Buge C. Guérin-Bargues et Ch-E. Sénac (dir.), Université Paris II Panthéon-Assas, 10 février 2022.
- « L'incarnation démocratique », colloque *La démocratie, une idée-force*, D. Rousseau et S. Laugier (dir.), Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 21 et 22 octobre 2021.

### **Di Roio Élise**

- « L'Union face aux perspectives de relance : La reprise économique et le devoir environnemental », colloque organisé par les étudiants de Master en droit européen, 2022. *L'Union européenne face à son destin : Que faut-il craindre, que faut-il espérer ?* (dir. sc. Gaëlle Marti, Loïc Robert, Étienne Durand et Bernadette Le Baut-Ferrarese), Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3, 21 janvier 2022.
- « La mise en place du Green Deal », colloque organisé par la faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Saclay, 2022. *Green Deal : premier bilan d'étape* (dir. Benoît Blottin et Charles Vautrot-Schwarz), Paris, 27 octobre 2022.

### **Dort Aurélie**

- Intervention sur « La maîtrise de la dette sociale », lors du colloque *La dette sociale et l'avenir de la protection sociale*, le 25 mars 2022.
- Intervention sur « L'appréhension sociale et fiscale de la crise, entre

mutualisation et socialisation du risque », lors du séminaire de recherche *L'entreprise face aux bouleversements de l'emploi ; adaptation et résistance*, le 14 avril 2022.

### **Eck Laurent**

- « L'entrée en action du juge administratif depuis l'entrée en vigueur de la "loi anti-séparatisme" », dir V. Fortier, G. Gonzalez, *La loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République - Premières applications, interrogations persistantes*, journée d'étude dans le cadre du programme de recherche : « Séparatisme(s) religieux, laïcité et valeurs de la République : la dialectique de la forme et du fond », Université de Strasbourg, 8 décembre 2022.
- « Les collectivités territoriales et la laïcité sous le prisme du droit », dir. E. Untermaier-Kerléo, *Première rencontre nationale des référents laïcité*, visio-conférence, 9 décembre 2022.

### **Levallois Pierre**

- « Le contrôle des investissements étrangers », in F. Tarlet (dir.), *Les biens publics à l'étranger*, CREAM, 24-25 nov. 2022, Montpellier.
- « Les délais et la contrainte du jugement dans un délai raisonnable », in P. Caille (dir.), *Les délais dans le contentieux administratif*, IRENEE, Université de Lorraine, 23 sept. 2021, Metz.
- « Le recours en responsabilité en cas de privation ou de restriction de propriété », in Travard J. (dir.), *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, Université Jean Moulin Lyon 3, 18 juin 2021, Lyon.

### **Lichère François**

- « Sustainable public procurement using new procedures of Directives 2014 », in *5th European Conference on Sustainable and innovative public procurement*, Lisbonne, 5 mai 2022.
- « La notion d'efficacité de la commande publique », intervention au colloque de la Chaire de droit des contrats publics, Lyon, 30 septembre 2022.
- « Enforcing Tools for Sustainable Public Procurement. An appraisal of the Draft Council Conclusions on the Development of Sustainable Public Procurement », in conference on *Current transformations in public procurement Law, Public contracts in legal Globalisation*, Paris, 15 décembre 2022.

### **Marcovici Émilie**

- « Les métropoles peuvent-elles se différencier des autres intercommunalités concernant la santé ? », colloque *Communautés, Métropoles et Santé. Vers un renouvellement des acteurs et politiques publiques locales en santé ?*, Université d'Orléans, 9 et 10 novembre 2022.
- « La place des enseignants-chercheurs en situation de handicap au sein des universités », *Discriminations dans l'enseignement supérieur : du constat à l'action*, organisé par le Défenseur des droits, Paris, 20 octobre 2022.
- « L'intelligence artificielle et l'action publique », *Nuit du droit*, Palais des juridictions administratives, Lyon, 4 octobre 2022.

### **Menezes de Almeida Fernando**

- « Résilience démocratique au Brésil », J. Baechler (dir.), Académie de Sciences Morales et Politiques, Paris.
- « Independencia judicial y estado de derecho », R. Alonso Garcia (dir.), Université Complutense de Madrid, 2022, Madrid, Espagne.
- « Les étudiants en situation de handicap dans l'enseignement public », à l'État de São Paulo », F. Faberon (dir.), communication par vidéo, Université de la Nouvelle Calédonie, 2022, Nouméa, Nouvelle Calédonie.
- « La globalisation des sources du droit » (atelier de recherche), H. Fulchiron (dir.), Université Jean Moulin Lyon 3, 2022.
- « Workshop on the Pure Theory of Law », M. Jestaedt (dir.), Université de Freiburg, 2022, Freiburg in Breisgau, Allemagne.
- « Les événements sportifs internationaux et le droit », H. Fulchiron (dir.), Université Jean Moulin Lyon 3, 2022.
- « La solution pourrait-elle venir de la coopération internationale ? », colloque sur *La preuve de l'état des personnes*, H. Fulchiron (dir.), 2022, Cour de Cassation, Paris.

### **Meurant Cédric**

- Animation d'une table-ronde sur « Les sources inhabituelles du droit administratif », séminaire organisé à l'Université Lumière Lyon 2 le 17 juin 2022 par l'Association des doctorants en droit public de Lyon (ADPL) et l'Association clermontoise des doctorants et docteurs en droit public et sciences politiques (ACDD) (dir.), et intitulé *Les sources de la science du droit*.
- « La portée constitutionnelle des fonctions consultatives et les engagements internationaux de la France », Journée décentralisée de l'Association Française de droit constitutionnel (AFDC) organisée à l'Université Jean Moulin Lyon 3, le 12 mai 2022, par les professeurs Philippe Blachère et Christophe Roux intitulé : *La portée constitutionnelle des fonctions consultatives du Conseil d'État*.

### **Meynier Pozzi Adeline**

- « Présentation du rapport de la Chaire sur l'environnementalisation des marchés publics », in F. Lichère et L. Richer, *L'efficacité de la commande publique*, colloque, Université Jean Moulin Lyon 3, 30 sept. 2022.

### **Moliner-Dubost Marianne**

- « Le paradigme de la croissance à l'heure de l'urgence écologique et climatique », intervention au colloque *Le paradigme de la croissance en droit public*, Université Sorbonne Paris Nord, 31 janvier-1<sup>er</sup> février 2022.
- « Les réponses juridiques aux risques économiques du marché européen du carbone », intervention au colloque *Les risques climatiques à l'épreuve du droit*, table ronde sur « le risque climatique sous ses aspects financiers et économiques », Université Sorbonne Paris 1, 17 mars 2022.
- « L'affaire du siècle devant le juge administratif », intervention en binôme avec Ulysse Renard au colloque de l'École doctorale de droit sur *Les procès stratégiques*, Lyon, 1er avril 2022.
- « La charge des aérosols dans l'atmosphère », intervention au colloque sur *Le droit français aux prises avec les limites planétaires*, Lille, 27-28 juin 2022.

### **Mongoin David**

- 28 Mars 2022 : communication intitulée « La liberté d'expression au moment de la fondation constitutionnelle américaine ou l'histoire d'une absence », dans le cadre d'une journée d'étude *Généalogies de la liberté d'expression (IV) : XIXe siècle*, organisée par Charles Girard et Christopher Hamel, dans le cadre du programme Egalibex (ANR JCJC 2018) et du programme « La liberté d'expression : généalogies, modèles, institutions » (Labex COMOD).
- 19-20 septembre 2022 : communication sur le droit gouvernemental dans le cadre du colloque *Aux confins du droit administratif*, organisé à l'Université Jean-Moulin Lyon 3.
- 19-20 novembre 2022 : communication intitulée « Les spécificités de l'indemnisation en droit public des préjudices liés à la Covid-19 », à l'Université de Tokyo (Japon).
- 1er décembre 2022 : présentation-débat sur l'ouvrage *Philosophie du droit* à l'Université Toulouse-Capitole.
- 5 décembre 2022 : présentation-débat sur l'ouvrage *Philosophie du droit* à l'Université de Nanterre.

### **Renard Ulysse**

- Colloque de l'École Doctorale de Droit de l'Université de Lyon sur *Les procès stratégiques* le 1<sup>er</sup> avril 2022. Intervention sur « L'affaire du Siècle devant le juge administratif » aux cotés de madame Marianne Moliner-Dubost.

### **Roux Christophe**

- « La portée constitutionnelle des fonctions consultatives du Conseil d'État : introduction », avec le Pr. Ph. Blachère, *journée décentralisée de l'AFDC*, Université Jean Moulin - Lyon 3, 12 mai 2022.
- « L'identification de l'appropriation étrangère », in F. Tarlet (dir.), *Les biens publics à l'étranger*, 2 décembre 2022, à paraître.
- « Penser la boîte à outil du juge administratif, Rapport français », in F. Delaporte, J. Mendes et E. Stoppioni (dir.), *Perspectives croisées sur le droit administratif luxembourgeois*, 18 novembre 2022, à paraître.
- « Propos introductifs », in Ch. Roux et Ch. Testard (dir.), *Aux confins du droit administratif*, 19-20 septembre 2022, à paraître.
- « Concessions autoroutières, sous-concessions et gestion domaniale », in J.-B. Vila (dir.), *Concessions d'autoroutes : quels enjeux ? Quelles perspectives ?*, 14 février 2022, Palais du Sénat, à paraître.
- « Le juge français et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : le cas du juge administratif », in R. Tinière et L. Burgorgue-Larsen (dir.), *Le juge français et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 6 juin 2022 (RDLF, 2022, chron. 48).

### **Saoudi Messaoud**

- « Taxation internationale des ressources naturelles : quelle régulation fiscale mondiale ? », Communication au colloque international *Gouvernance des ressources naturelles et ordre économique international. Aspects internationaux, environnementaux et humanitaires*, Tunis, 20 & 21 octobre 2022, Université de Carthage en partenariat avec la Konrad Adenauer Stiftung (KAS).
- « La communication extra-financière locale sur le développement durable. L'exemple de l'espace géographique drômois en France » communication à distance dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> édition du Symposium International *Regards croisés sur les transformations de la gestion et des organisations publiques sur le thème « Management public à l'épreuve de la durabilité »*, Bruxelles, du 16 au 18 mai 2022.
- « The French tax administration in times of crisis : tax crisis or crisis taxation? » Communication à distance et en anglais au colloque international des 24 & 25 février 2022 à Bergen (Norvège) sur le thème *Bureaucratic Transformations : Longitudinal Perspectives on Local and (Supra)National Public Administration Session 2: Public Administration in crisis: Perfect time to change the tune?*, TED 2022.



- « Le financement de la relance par une dette commune : une Union européenne (enfin) solidaire ? », Communication au colloque des 25 ans du Collège juridique franco-roumain sur le thème *La relance européenne*, les 28 et 29 octobre 2021, Bucarest. 1<sup>ère</sup> journée : Relance européenne et réforme de la gouvernance, 2<sup>o</sup> table-ronde : Le défi commun du financement de la relance d'études européennes, colloque reporté aux 23 & 24 juin 2022.

### **Stankiewicz Lukasz**

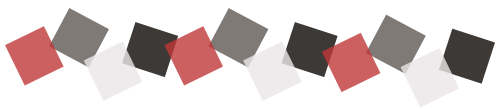
- « L'instauration d'un impôt mondial sur les sociétés », conférence annuelle du Master 2 Droit et Fiscalité de l'Entreprise, Univ. Paris 1, Paris, 22 fév. 2022.
- « L'assistance administrative internationale en matière de recouvrement » *in* colloque : *Le recouvrement de l'imposition*, Univ. Paris 1, Paris, 7 et 8 avril 2022.
- « VAT e-invoicing: Developments in France », *in* colloque *Ein elektronisches Meldesystem für die Umsatzsteuer in Deutschland und Europa*, 20 juill. 2022, Steuerberaterkammer Nürnberg (Allemagne).
- « Wealth taxation in France », conférence donnée à Instituto Brasileiro de Direito Tributario (IBDT), 23 sept. 2022, São Paulo, Brésil.
- « Des standards européens en matière de fiscalité directe », *in* colloque *Les nouvelles normativités fiscales extra-étatiques*, Univ. Angers, 8 déc. 2022.

### **Untermaier-Kerléo Élise**

- Animation de la table ronde « L'application du principe de la laïcité dans les collectivités territoriales », lors de la *Première rencontre nationale des référents laïcité de l'ANDCDG, journée de la laïcité des centres de gestion (en visioconférence)*, 9 déc. 2022.
- Animation de la table ronde « Charte de déontologie et cartographie des risques d'atteinte à la probité », lors des premières *Assises de l'éthique publique locale organisées par l'Observatoire de l'éthique publique*, 24 et 25 novembre 2022, Valenciennes.
- « Le comité de déontologie et d'éthique de la Métropole européenne de Lille », intervention lors des premières *Assises de l'éthique publique locale organisées par l'Observatoire de l'éthique publique*, 24 et 25 novembre 2022, Valenciennes.
- « Prévenir et agir : recommandations du référent déontologue et échange de bonnes pratiques », participation à une table ronde lors du 21<sup>e</sup> colloque de l'Observatoire SMACL, *Les collectivités territoriales face aux conflits d'intérêts*, 20 oct. 2022
- « Les grandes décisions du tribunal administratif de Lyon », discours prononcé lors de la rentrée solennelle du TA de Lyon, 14 oct. 2022.

**M  
A  
N  
I  
F  
E  
S  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
  
S  
C  
I  
E  
N  
T  
I  
F  
I  
Q  
U  
E  
S**





# COLLOQUES

**COLLOQUE** UNIVERSITÉ JEAN MOULIN  
F. NOUJON  
FC VALIDATION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS  
Sous la direction scientifique des Professeurs Philippe Blachère et Christophe Roux  
**CONTACT**  
Karine Napoleone  
Alexandra Gasmé  
edp-lyon@univ-lyon3.fr  
04 78 78 70 59  
**10H00-17H00**  
**12 MAI 2022**  
**SALLE CAILLEMER**  
19 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>  
D'INFOS TARIFS & INSCRIPTIONS SUR  
**EDPL.UNIV-LYON3.FR**  
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN | EDPL | CDC

## **LA PORTÉE CONSTITUTIONNELLE DES FONCTIONS CONSULTATIVES DE CONSEIL D'ÉTAT**

*JOURNÉE DÉCENTRALISÉE DE L'AFDC*

Sous la direction scientifique des professeurs Philippe Blachère et Christophe Roux.

Le 12 mai 2022, en salle Caillemer de l'Université Jean Moulin Lyon 3.



**COLLOQUE**  
**AUX CONFINS DU  
DROIT ADMINISTRATIF**  
Direction scientifique : Ch. Roux et Ch. Testard  
Université Jean Moulin - Lyon 3 - Amphithéâtre Huvelin  
**19-20  
septembre  
2022**  
EDPL | IEA | USA | ÉCOLE DE DROIT | JEAN MOULIN

## **AUX CONFINS DU DROIT ADMINISTRATIF**

Sous la direction scientifique des professeurs Christophe Roux et Christophe Testard.

Les 19 et 20 septembre 2022, dans l'amphithéâtre Huvelin de l'Université Jean Moulin Lyon 3

**COLLOQUE** UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3  
5 NOVEMBRE 2022

**L'EFFICACITÉ DE LA  
COMMANDE PUBLIQUE**

Sous la direction scientifique des Professeurs  
François Lichère et Laurent Richer

**CONTACT**  
Adeline MEYNIER POZZI  
chairedcp@univ-lyon3.fr  
04 78 78 70 54

09H00-17H00

**30 SEPTEMBRE 2022**

**AUDITORIUM  
MALRAUX**  
Université Jean Moulin  
Lyon 3  
1 av. des frères Lumières  
Lyon 8<sup>e</sup>

D'INFOS TARIFS & INSCRIPTIONS SUR  
**CHAIEDCP.UNIV-LYON3.FR**

CERFF IEA EDPL JEAN MOULIN FRANCE URBAINE

## L'EFFICACITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Sous la direction scientifique des professeurs François Lichère et Laurent Richer.

Le 30 septembre 2022, dans l'auditorium Malraux de l'Université Jean Moulin Lyon 3.



**COLLOQUE** UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3  
5 NOVEMBRE 2022

**L'AGENCE FRANCE LOCALE (AFL)  
UN LEVIER INSTITUTIONNEL  
D'AUTONOMIE FINANCIÈRE  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES ?**

Sous la direction scientifique de **Messaoud Saoudi**, maître de conférences HDR à l'Université Jean Moulin Lyon 3

**CONTACT**  
Karine NAPOLEONE  
Alexandra GASMI  
edg-lyon@univ-lyon3.fr  
04 78 78 70 59

09H00-17H00

**18 NOVEMBRE 2022**

**AMPHITÉÂTRE  
HUVELIN**  
Université Jean Moulin  
Lyon 3  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

D'INFOS TARIFS & BULLETIN D'INSCRIPTION SUR  
**EDPL.UNIV-LYON3.FR**

CERFF EDPL JEAN MOULIN sfp AFL Gp

## L'AGENCE FRANCE LOCALE (AFL) UN LEVIER INSTITUTIONNEL D'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Sous la direction scientifique de Messaoud Saoudi.

Le 18 novembre 2022, dans l'amphithéâtre Huvelin de l'Université Jean Moulin Lyon 3.



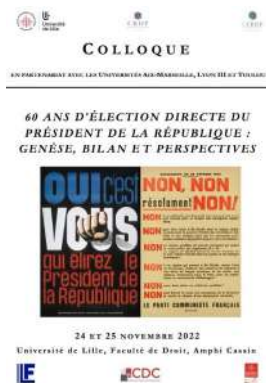


## Colloques dont l'EDPL est partenaire

- *Déontologie de la vie publique locale : le grand déploiement*, 1<sup>ère</sup> édition des Assises nationales de l'éthique publique locale organisées par Matthieu Caron, Élise Untermaier-Kerléo et Aurore Granero dans le cadre de l'Observatoire de l'éthique publique, avec le partenariat de l'EDPL et de l'IEA, 24 et 25 novembre 2022, Valenciennes.



- *60 ans d'élection directe du président de la République : genèse, bilan, perspective*, colloque coorganisé par l'université Lille 2 en partenariat avec le CDC de Lyon 3, l'institut Maurice Hauriou de Toulouse et l'Institut Louis Favoreu d'Aix-en-Provence, Lille, 15-16 décembre 2022.





# CONFÉRENCES

**CONFÉRENCE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN**  
8 NOVEMBRE 2021

**LES ÉTATS D'EXCEPTION, UN TEST POUR L'ÉTAT DE DROIT.**

*Autour du numéro spécial de la RDP*

**REVUE DE DROIT PUBLIC**  
ET DE LA SCIENCE POLITIQUE DE FRANCE ET À L'ÉTRANGER  
Numéro spécial

Interventions de **Dominique Rousseau**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,  
**Philippe Blachère**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3,  
**Karine Roudier**, Maître de conférences à SciencesPo Lyon

🕒 14H00-16H00  
**24 MARS 2022**

**AMPHITHÉÂTRE DE LA MILC**  
35 Rue Raulin  
Lyon 7<sup>e</sup>

CONFÉRENCE EN FORMAT HYBRIDE - PRÉSENTIEL ET DISTANCIÉL  
INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE PAR EMAIL :  
EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR  
Merci de préciser si vous souhaitez participer en distanciel ou en présentiel

**UNIVERSITÉ JEAN MOULIN** | **EDPL** (Équipe de Droit Public de Lyon) | **CDC** (Centre de Droit Constitutionnel)

## LES ÉTATS D'EXCEPTIONS, UN TEST POUR L'ÉTAT DE DROIT

Intervention de Dominique Rousseau, professeur de droit public.

Le 24 mars 2022, amphithéâtre de la MILC, Maison Internationale des Langues et des Cultures.



**CONFÉRENCE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN**  
8 NOVEMBRE 2021

**LES COLLECTIVITÉS LOCALES EN POLOGNE**

ASPECTS SYSTÉMIQUES, FONCTIONNELS ET FINANCIERS

intervention de **Monika Augustyniak**  
Professeure à l'Académie Andrzej Frycz Modrzewski de Cracovie

🕒 10H45-12H15  
**11 OCTOBRE 2022**

**Amphithéâtre Huvelin**  
Université Jean Moulin Lyon 3  
Campus des quais  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

CONFÉRENCE GRATUITE - CONFÉRENCE UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR MAIL : EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR

**UNIVERSITÉ JEAN MOULIN** | **EDPL** (Équipe de Droit Public de Lyon) | **CERFF** (Centre de Recherches Économiques et Financières)

## LES COLLECTIVITÉS LOCALES EN POLOGNE ASPECTS SYSTÉMIQUE, FONCTIONNELS ET FINANCIERS

Intervention de Monika Augustyniak, professeure de droit public.

Le 11 octobre 2022, dans l'amphithéâtre Huvelin de l'Université Jean Moulin Lyon 3.



**CONFÉRENCE** UNIVERSITÉ JEAN MOULIN  
5 NOVEMBRE 2020

**DIX ANS DE DÉONTOLOGIE  
PARLEMENTAIRE À  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Intervention de **Christophe PALLEZ**  
Déontologue de l'Assemblée Nationale

Présentation animée par Philippe BLACHER  
Directeur du CDC

**10H30-12H00**  
**14 OCTOBRE 2022**

**Salle Gaillemer**  
Université Jean Moulin Lyon 3  
Campus des quais  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

CONFÉRENCE GRATUITE EN FORMAT HYBRIDE - PRÉSENTIEL ET DISTANCIÉL  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR MAIL : [EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR](mailto:EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR)  
Merci de préciser lors de l'inscription si vous souhaitez participer en présentiel ou en distanciel

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN | EDPL | CDC

## DIX ANS DE DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Intervention de Christophe Pallez, déontologue de l'Assemblée Nationale.

Le 14 octobre 2022, en salle Gaillemer de l'Université Jean Moulin Lyon 3.



**CONFÉRENCE** UNIVERSITÉ JEAN MOULIN  
5 NOVEMBRE 2020

**LA RÉFORME DE LA  
LOI ÉLECTORALE**

CYCLE DE CONFÉRENCES  
« REPENSER LA REPRÉSENTATION »

Romain RAMBAUD  
Professeur de droit public à l'Université Grenoble-Alpes

**09H00-11H00**  
**25 OCTOBRE 2022**

**Amphithéâtre Huvelin**  
Université Jean Moulin Lyon 3  
Campus des quais  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

CONFÉRENCE GRATUITE - CONFÉRENCE UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR MAIL : [EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR](mailto:EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR)

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN | EDPL

## LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE

Intervention de Romain Rambaud, professeur de droit public.

Le 25 octobre 2022, dans l'amphithéâtre Huvelin de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

**REPAIRING INTERNATIONAL  
TAX LAW WITH A VIEW  
TOWARDS  
DEVELOPING COUNTRIES**

**CONFÉRENCE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN  
2 NOVEMBRE 2022**

Karen B. Brown,  
Theodore Rinehart Professor of Business Law,  
George Washington University Law School, Washington, D.C.

🕒 14H00-16H00  
**02 NOVEMBRE 2022**

**Amphithéâtre Huvelin**  
Université Jean Moulin Lyon 3  
Campus des quais  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

CONFÉRENCE GRATUITE - CONFÉRENCE UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR MAIL : [EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR](mailto:EDP-LYON@UNIV-LYON3.FR)

**JEAN MOULIN** **EDPL** **CERFF**

## ***REPAIRING INTERNATIONAL TAX LAW WITH A VIEW TOWARDS DEVELOPING COUNTRIES***

Intervention de Karen B. Brown,  
Theodore Rinehart Professor of  
Business Law.

Le 02 novembre 2022, dans  
l'amphithéâtre Huvelin de l'Université  
Jean Moulin Lyon 3.





# BIATHLON JURIDIQUE



## 1<sup>er</sup> Biathlon juridique - Spécial droit public 2, 3 et 4 décembre 2022

Organisé par l'Institut d'études administratives, la Chaire de droit des contrats publics et l'Équipe de droit public de Lyon, le premier « Biathlon juridique » a consisté en une formation à destination de l'ensemble des professionnels du droit public, validée au titre de la formation continue, dispensée du 2 au 4 décembre 2022, à l'Hôtel Le Pic Blanc\*\*\*\* de l'Alpe d'Huez.

Durant ces trois jours de formation, les professionnels ont pu participer, sur place ou à distance, à sept séminaires d'actualités juridiques d'une heure et demi chacun en droit administratif général et contentieux administratif, en droit des contrats publics, en droit public économique, en droit des propriétés publiques, en droit de l'urbanisme et en droit de la fonction publique. Le panel des formateurs intégrait à la fois des professeurs agrégés de droit public, membres de l'Équipe de droit public de Lyon (Pr. C. Chamard-Heim, Pr. H. de Gaudemar, Pr. M. Karpenschif, Pr. F. Lichère et Pr. C. Roux), et des magistrats des juridictions administratives (D. Chabert, président de la 4<sup>e</sup> chambre en charge de l'urbanisme et de l'environnement à la Cour administrative d'appel de Toulouse et S. Deliancourt, premier conseiller, rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Lyon), ceci afin d'offrir un regard non-seulement théorique mais également pratique des conséquences résultant principalement des textes nationaux et européens adoptés en 2021 et 2022, et des décisions majeures rendues par les juridictions nationales et européennes sur cette même période.

Dans le cadre de la formation professionnelle, une initiation au biathlon par l'École du Ski Français était également prévue - d'où le nom de la formation - le samedi ou le dimanche après-midi pour les participants le désirant. Les conditions météorologiques n'ont toutefois pas permis la tenue de cette activité sportive. Malgré cet imprévu, l'ensemble des professionnels ayant suivi la formation (exclusivement des avocats) ont témoigné de leur très grande satisfaction auprès des organisateurs de la formule proposée par l'IEA, la Chaire de droit des contrats publics et l'EDPL, et ont unanimement recommandé aux organisateurs de réitérer l'expérience avec une deuxième édition du « Biathlon juridique ».



**O  
R  
G  
A  
N  
I  
S  
A  
T  
I  
O  
N  
D  
E  
L  
,  
E  
D  
P  
L**





# SOUTENANCES DE THÈSES



## **Shahinaz Atlam**

« *La réglementation de la vie des partis politiques entre libertés et ingérences : cas d'études : France et Égypte* »

Sous la direction de Philippe Blachèr.

Soutenu le 01-06-2022.

Le président du jury était Jean-Philippe Derosier.

Le jury était composé de Jean-Philippe Derosier, Karine Favro, Marie-Laure Gély, Laurent Eck.

Les rapporteurs étaient Karine Favro et Marie-Laure Gély.



## **Alice Lassale**

« *Le juge administratif et l'équité* ».

Sous la direction de Aurélien Antoine et de Hervé de Gaudemar.

Soutenu le 29-09-2022.

Le président du jury était Camille Broyelle

Le jury était composé de Hafida Belrhali, Camille Broyelle, Delphine Costa, Bernard Stin.

Les rapporteurs étaient Hafida Belrhali et Delphine Costa.





**Mohesh Balnath**

« *L'administration des assemblées parlementaires sous la Cinquième République* ».

Sous la direction de Philippe Blachère et de Hervé de Gaudemar  
Soutenue le 14-10-2022.

La présidente du jury était Élina Lemaire.  
 Le jury était composé de Catherine Bergeal, Jean-Éric Gicquel, Élina Lemaire, Fabrice Melleray, Christophe Pallez.  
 Les rapporteurs étaient Jean-Éric Gicquel et Fabrice Mellray.



**Sabrina Benghazi**

« *Les droits des femmes en droit international public : l'approche intégrée de l'égalité* ».

Sous la direction de Mathilde Philip-Gay  
Soutenue le 15-12-2022.

Le président du jury était Marion Girer.  
 Le jury était composé de Albane Geslin, Marion Girer, Christelle Landheer-Cieslak, Valere Ndior, Philippe Saunier.  
 Les rapporteurs étaient Valere Ndior et Philippe Saunier.





# PRIX, DISTINCTIONS, NOMINATIONS

## PRIX

### **Anne-Laure Youhnovski Sagon**

- Lauréate du Prix de thèse 2022 des éditions Dalloz.

## PROMOTIONS ET NOMINATIONS

### **Émilie Barbin**

- Admission à l'agrégation de droit public (novembre 2022), rang 8.
- Nommée professeur à l'Université Grenoble Alpes à compter du 1er janvier 2023.

### **Caroline Chamard-Heim**

- Vice-doyenne de la faculté de droit de l'Université Lyon 3, aux côtés du Doyen Olivier Gout : 1er septembre 2022.
- Membre élu du Conseil de la faculté de droit de l'Université Lyon 3 : depuis mars 2022.

### **Jérôme Couillerot**

- Co-directeur (2021-2022), avec le Pr Aida Azar, du Master 2 de droit public de l'Université St Joseph de Beyrouth (Liban) (double diplôme avec Lyon 3).

### **Hervé de Gaudemar**

- Nommé administrateur de la Fondation « Les amis de l'Université de Lyon ».
- Nommé doyen honoraire de la Faculté de droit.

### **Laurent Eck**

- Élu au Conseil de la faculté de droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 (2022-).
- Nommé assesseur du Doyen

en charge des relations internationales et européennes, depuis septembre 2022.

### **Nadia Elouaer**

- Nommée Vice-Doyen des affaires académiques et du développement à College of Business à l'Université de Jeddah (Female Section) à compter du 01 Septembre 2021.

### **Valentin Lamy**

- Élu au Conseil de la faculté de droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 (2022-).

### **Benjamin Lecoq-Pujade**

- Admission à l'agrégation de droit public (novembre 2022), rang 2.
- Nommé professeur à l'Université de Strasbourg à compter du 1er janvier 2023.

### **François Lichère**

- Bénéficiaire d'un contrat de valorisation de la recherche de la part de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pour le 1er semestre 2022 pour travailler sur le thème « Prévention de la corruption et contrats publics ».

### **Cédric Meurant**

- Nommé directeur-adjoint de l'Équipe de droit public de Lyon (EA 666 - Université Jean Moulin Lyon 3), avec prise de fonction en janvier 2023.
- Co-directeur (avec Caroline Chamard-Heim) du Diplôme d'Université « Contentieux des personnes publiques » (Université Jean Moulin Lyon 3).
- Co-responsable (avec Benjamin Ricou) de l'axe de recherches

« Contentieux » de l'Équipe de droit public de Lyon (EDPL - EA 666) (Université Jean Moulin Lyon 3).

### **Marianne Moliner-Dubost**

- Nommée référent Transition écologique de la faculté de droit à compter du 7 octobre 2022.

### **Benjamin Ricou**

- Élu membre du Conseil d'administration de l'Association Lyonnaise de Droit Administratif (ALYODA).

### **Christophe Roux**

- Nommé Directeur du Master « Contrats, construction, propriété publics » (CCPP) de l'Université Jean Moulin - Lyon 3 (Master 2 en alternance).

### **Élise Untermaier-Kerléo**

- Nommée assessesseure du doyen de la faculté en droit en charge de la communication et de la vie culturelle (depuis juin 2022)
- Renouvellement de ses fonctions de référente déontologue et de référente laïcité pour la fonction publique territoriale, désignée par le centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon.

## **CONTRATS DOCTORAUX 2022**

- **Amélie Gaudel**
  - ◇ Sujet de thèse : *Les propriétés publiques en droit international public*, dirigée par C. Chamard-Heim et Pierre-François Laval.
- **Swann Vidal**
  - ◇ Sujet de thèse : *La légitimité en droit constitutionnel*, dirigée par D. Mongoin.

## **SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE DROIT PUBLIC SONT RECRUTÉS COMME ATER (ANNÉE 2021-2022)**

- **Mohesh Balnath**
- **Alice Lassale**
- **Sabrina Benghazi**

## **SUR PROPOSITION DE LA SECTION DE DROIT PUBLIC SONT RECRUTÉS COMME ATER (ANNÉE 2022-2023)**

- **Guilhem Baldy**
- **Mohesh Balnath**

## **JURYS**

### **JURYS DE THÈSES**

#### **Émilie Barbin**

- Dylan Galland, *Le régime d'accès aux documents administratifs face à la protection des données à caractère personnel* (Univ. Lyon 3, nov. 2022, dir. E. Carpano). Jury : C. Testard et S. Slama (rapporteurs), E. Barbin et E. Untermaier-Kerléo (présidente)
- Ingrid Garbuio Mian, *Regulação e desenvolvimento da camada física da internet : fundamentos e mecanismos de atuação estatal em face do desafio da universalização* (dir. F. Dias Menezes de Almeida). Jury : E. Barbin, F. Dias Menezes de Almeida, G. Poggio Smanio, I. P. Nohara, J. E. Ferreira, M. Mota Prado.

#### **Caroline Chamard-Heim**

- Solange DARRIGO, *L'obligation solidaire en droit administratif* (Univ. Paris I, oct. 2022, dir. R. Noguellou). Jury : F. Melleray et G. Éveillard (rapporteurs), N. Boulouis, Ph. Terneyre et C. Chamard-Heim.

- Rémi Delmas, *La stabilité des situations juridiques dans le contentieux de la légalité* (Univ. Limoges, déc. 2022, dir. H. Pauliat et D. Renders). Jury : D. Costa et O. Mamoudy (rapporteuses), A. Courrèges et C. Chamard-Heim (présidente).

### **Laurent Eck**

- Shahinaz Atlam, *L'ordre public et les partis politiques*. (Univ. Jean Moulin Lyon 3, juin 2022, dir. P. Blachère). Jury : M.-L. Gely et K. Favro (rapporteurs), J.-Ph. Derosier (président), L. Eck, soutenue en 2022 à l'Université Jean Moulin-Lyon 3.

### **Christophe Roux**

- Jimmy Meersman, *Les biens communs* (Univ. Nice, déc. 2022, dir. C. Mamontoff, suffragant). Jury : Ch. Lavialle et F. Melleray (rapporteurs), Ch. Vallar (président), C. Roux (suffragant)
- Élise Boulineau, *La pertinence de la distinction du tiers et de l'usager dans le droit de la responsabilité administrative. Une interprétation renouvelée de la distinction du tiers et de l'usager dans le contentieux des dommages de travaux publics* (Univ. Limoges, dir. N. Poulet et H. Pauliat, rapporteur). Jury : J.-Ph. Ferreira et Ch. Roux (rapporteurs), A.-L. Girard (présidente).

### **Lukasz Stankiewicz**

- Jean Giard, *Le système fiscal international : une construction conceptuelle et pragmatique*, (Aix-Marseille Université, 14 sept. 2022, dir. Th. Lambert (rapporteur). Jury : E. Joannard-Lardant et L.

Stankiewicz (rapporteurs) et M. Masclat de Barbarin (présidente).

### **Élise Untermaier-Kerléo**

- Dylan Galland, *Le régime d'accès aux documents administratifs face à la protection des données à caractère personnel* (Univ. Lyon 3, nov. 2022, dir. E. Carpano). Jury : C. Testard et S. Slama (rapporteurs), Émilie Barbin et Élise Untermaier-Kerléo.

### **AUTRES JURYS**

#### **Philippe Blachère**

- Jury du prix de thèse du Sénat, 2021.

#### **Hervé de Gaudemar**

- Membre du jury du prix de thèse 2021 en droit public du Conseil d'État.

#### **Émilie Marcovici**

- Membre du jury du prix de thèse 2022 du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE), sous la présidence de V. Donier.

### **Élise Untermaier-Kerléo**

- Membre du jury du Prix de thèse 2022 de l'université Jean Moulin Lyon 2.

## **RAPPORTS ET SÉJOURS DE RECHERCHE**

### **RAPPORTS**

#### **François Lichère**

- Co-rédaction, avec les post-doc de la Chaire de droit des contrats publics, du rapport sur « l'environnementalisation des

marchés publics » et du rapport sur « Prévention de la corruption et contrats publics ».

### **Adeline Meynier Pozzi**

- Lichère F., Lamy V., Meynier Pozzi A., Sulpice O., « Prévention de la corruption et contrats publics », 2022, 274 p.
- Lichère F., Lamy V., Meynier Pozzi A., Sulpice O., « L'environnementalisation des marchés publics », 2022.

### **Élise Untermaier-Kerléo**

- Rapport d'activité 2021 du référent déontologue du centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon.  
<http://extranet.cdg69.fr/referent-deontologue>

## SÉJOURS DE RECHERCHE

### **Jérôme Couillerot**

- Professeur détaché de 2020 à 2022 à l'Université St Joseph (Beyrouth, Liban)

## SÉJOURS DE RECHERCHE (invités à l'EDPL)

- **Xavier Delgrange**, conseiller d'État belge invité pour intervenir auprès des master 2.
- **Monika Augustyniak**, professeur à l'académie Andrzej Frycz Modrzewski de Cracovie.
- **Oscar Melouokuong**, enseignant à l'université de Douala (septembre-novembre 2022).
- **Zayneb Stiti**, doctorante à l'Université de Tunis, (février-mai 2022).
- **Karina Zabrodina**, doctorante à l'Université de Camerino

(octobre-décembre 2022).

- **Anna Savioli**, doctorante à l'Université de São Paulo (septembre 2022 - juin 2023).

## DIRECTIONS ÉDITORIALES

### **Christelle Ballandras-Rozet**

- Membre du Comité éditorial de l'Association A3E (Association des Encyclopédies de l'Environnement et de l'Énergie).
- Responsable de la Rubrique « Droit de l'environnement » de *l'Encyclopédie de l'environnement*.

### **Caroline Chamard-Heim**

- Membre du comité de lecture de *Droit de la voirie - La revue des propriétés publiques* (anc. *Annales de la voirie*) (Edilaix) : depuis 2019.
- Membre du Conseil scientifique de la chaire « Contrats publics », dir. prof. F. Lichère : depuis sept. 2020.
- Membre du Comité de rédaction de la revue *Contrats et marchés publics* (LexisNexis) : depuis déc. 2021.

### **Jérôme Couillerot**

- Membre du comité de rédaction de la revue *Droit & Philosophie* (Daloz).

### **Valentin Lamy**

- Membre du comité de rédaction de la revue *Droit & Philosophie* (Daloz).

### **Pierre Levallois**

- Titulaire de la « Chronique du secteur public » (semestrielle) à la revue *Lexbase - Hebdo édition publique* (Lexbase), depuis 2022.

### **François Lichère**

- Membre du comité de rédaction du *Bulletin juridique des contrats publics* depuis 2012.

### **Cédric Meurant**

- Membre du comité de lecture de la Revue *ALYODA (Association Lyonnaise de Droit administratif)* depuis 2019.
- Titulaire de la chronique annuel de « Domaine public routier », *Droit de la Voirie - La revue des propriétés publiques* (anc. *Annales de la voirie*) (Edilaix).

### **Marianne Moliner-Dubost**

- Membre du comité du comité scientifique de la revue *l'Actualité juridique. Collectivités territoriale* (Dalloz), depuis 2020.

### **Benjamin Ricou**

- Titulaire de la « Chronique jurisprudentielle annuelle de procédures fiscales » à la *Revue européenne et internationale de droit fiscal* (Bruylant), depuis 2017.

### **Christophe Roux**

- Membre du comité de lecture de la revue *Droit administratif* (LexisNexis) : depuis 2019.
- Membre du comité de lecture de *Droit de la voirie - La revue des propriétés publiques* (anc. *Annales de la voirie*) (Edilaix) : depuis 2019.
- Rédacteur trimestriel des Focus à la revue *Droit administratif* (LexisNexis) : depuis 2016.
- Titulaire de la synthèse annuelle « Domaine public et privé » et « Travaux et ouvrages publics » à la revue *Droit de la voirie - La revue des propriétés publiques*

(Edilaix) : depuis 2019.

- Titulaire de la chronique annuelle « CEDH et Conseil d'Etat » (avec L. Milano) à la *Revue française de droit administratif* (Dalloz) : depuis 2022.
- Coordinateur de la chronique trimestrielle « Propriétés publiques », à *La Semaine juridique - édition Administration et collectivités territoriales* (LexisNexis).

### **Lukasz Stankiewicz**

- Membre du comité de rédaction de la *Revue européenne et internationale de droit fiscal*, éditions Bruylant.
- Membre du comité de rédaction de la revue *Fiscalité internationale* (JFA).
- Titulaire de la chronique annuelle « Chronique des activités fiscales des organisations internationales (OCDE/G20) » à la *Revue européenne et internationale de droit fiscal* (Bruylant).
- Cotitulaire de la chronique trimestrielle « Coopération administrative et règlement de différends » à la revue *Fiscalité internationale* (JFA).

### **Élise Untermaier-Kerléo**

- Membre du comité de rédaction de la revue de jurisprudence *ALYODA (Association Lyonnaise de Droit Administratif)*, depuis 2010.
- Dossier « La déontologie de la vie publique locale en phase de déploiement (4e volet) », *JCP A* n° 18, 9 mai 2022.



# CHAIRE DE DROIT DES CONTRATS PUBLICS

Créée en 2020 par le Professeur François Lichère, animée par trois chercheurs Post-doc et rattachée à l'Équipe de droit public de Lyon III, la Chaire est une structure de recherches unique en son genre dans le domaine du droit des contrats publics.

Regroupant universitaires, acteurs institutionnels et entreprises titulaires de contrats publics, elle réalise des enquêtes de terrain donnant lieu à des rapports et à la formulation de recommandations sur des thèmes choisis en concertation avec tous ses membres.

Les travaux de la Chaire se sont poursuivis et densifiés en 2022 autour d'un colloque et deux nouvelles thématiques de recherche : la prévention de la corruption et l'intégration de considérations environnementales dans les contrats publics.



## Rapport « Prévention de la corruption et contrats publics »

A travers son troisième rapport, la Chaire de droit des contrats publics entendait mesurer l'effectivité des règles de compliance dans le cadre des contrats publics. En particulier, les enquêtes se sont concentrées sur l'effectivité de la mise en œuvre des mesures de la loi « Sapin 2 » par les acteurs publics ou privés parties à des contrats publics, et sur les éventuelles difficultés rencontrées par les praticiens dans leur mise en place. Une attention particulière est également portée sur le rôle de l'Agence française anticorruption (AFA) dans l'accompagnement et le contrôle de l'application des mesures.



### **Les constats**

Au terme de l'étude, conduite grâce à 26 entretiens semi-directifs et deux sondages en ligne, les constats généraux d'une tendance progressive à la moralisation des pratiques dans les contrats publics et d'une réduction corrélative des cas de corruption ont été dressés. Néanmoins, semblent persister des pratiques commerciales qui se situent dans un espace-tampon



entre le légal et le pénalement répréhensible, au sein duquel le risque est bien présent.

En outre, il ressort de nos enquêtes qualitatives et quantitatives le constat d'une corrélation entre l'intensité du cadrage juridico-administratif et le risque de corruption : moins l'encadrement sera élaboré et approfondi, plus le risque de corruption augmentera. Tel est notamment le cas de la phase d'exécution contractuelle perçue par les opérateurs économiques et les autorités contractantes comme sujette à un risque accru de corruption. Dès lors, plus une étape du cycle d'un contrat ou une procédure est juridiquement encadrée, transparente et collégiale, moins le risque de corruption est important.

Quant à la mise en place des mesures de prévention, deux situations sont à distinguer : celle des autorités contractantes et celles des opérateurs économiques.

S'agissant des autorités contractantes, la mise en place des mesures de prévention de la corruption décrites à l'article 17 de la loi « Sapin 2 » et détaillées par les recommandations de l'AFA est à géométrie variable, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Un facteur juridique d'abord puisque certaines autorités contractantes sont soumises aux dispositions de l'article 17 de la loi « Sapin 2 », là où la plupart ne le sont pas et ne sont donc pas soumises au risque de sanction administrative par l'AFA. Par ailleurs, un facteur structurel se dégage car parmi les autorités contractantes soumises à l'article 3, 3° de la loi « Sapin 2 », nous retrouvons des personnes publiques aux tailles profondément variables. La faculté d'appropriation de la logique de conformité semble alors proportionnelle à la taille de l'entité. Enfin, le facteur volontariste ne doit pas être négligé puisque nos enquêtes qualitatives et quantitatives ont démontré qu'à catégorie et taille équivalentes, les autorités contractantes n'étaient pas nécessairement au même stade d'avancement en matière de compliance.

S'agissant des opérateurs économiques, l'appropriation de la logique de compliance est largement plus étendue. Néanmoins, nos enquêtes ont permis de mettre en lumière tout à la fois les méthodes vertueuses et les difficultés intrinsèques à chacune des mesures précisées par la loi et les recommandations de l'Agence française anticorruption.

Enfin, nos enquêtes relèvent que l'activité de conseil de l'AFA est plutôt bien considérée par les praticiens, en particulier l'appui spécifique effectuée par la publication de guides thématiques ou sectoriels. La pédagogie de l'AFA dans le cadre de son contrôle préventif est également appréciée par les professionnels de la commande publique en raison, non pas de la recherche systématique de sanction mais, de l'accompagnement des acteurs dans l'amélioration des défauts de leurs dispositifs.



## **Les recommandations**

### Concernant la loi « Sapin 2 » :

- Intégrer un article 17-1 à la loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016 imposant aux personnes morales de droit public la mise en place d'un référentiel anticorruption en suivant, avec quelques adaptations, la matrice de l'article 17 ;
- Modifier le décret n° 2017-329 du 14 mars 2017 relatif à l'Agence française anticorruption pour préciser les modalités de mise en œuvre du nouvel article 17-1 de la loi « Sapin 2 » ;
- Étendre le champ d'application de l'article 17 aux entreprises appartenant à un groupe dont la société mère est étrangère ;

### Concernant le Code de la commande publique :

- Ajouter une disposition réglementaire afin d'imposer aux autorités contractantes l'évaluation de l'intégrité du candidat auquel il est envisagé d'attribuer un contrat ;
- Codifier la jurisprudence Vert Marine permettant l'auto-réhabilitation des entreprises visées par un motif d'exclusion de plein droit et adapter les dispositions réglementaires ;
- Codifier la jurisprudence Département des Bouches-du-Rhône en permettant l'exclusion à l'appréciation de l'autorité contractante d'une personne ayant tenté d'influer sur l'attribution d'un contrat de la commande publique au cours des trois années précédant l'attribution d'un contrat ;
- Créer un référentiel national et standardisé d'évaluation de l'intégrité des tiers.



## **Liens utiles**

### Pour consulter le rapport complet de 274 pages :

- <https://chairedcp.univ-lyon3.fr/themes-de-recherches-et-rapports-1>

On parle du rapport de la chaire :

- <https://www.achatpublic.info/actualites/tribune/2022/03/09/prevention-de-la-corruption-et-contrats-publics-les-enseignements-des> ;  
Valentin LAMY, « Contrats publics et compliance. Les nouveaux chemins de la lutte contre la corruption », *JCP A* n° 18, 9 mai 2022, 2155.



## Rapport « Contrats publics et environnement »

La Chaire a mené un travail de recherche portant sur l'environnementalisation du cadre juridique des marchés publics entre janvier et juin 2022.

L'introduction du rapport présente le mouvement d'environnementalisation du droit qui irrigue dans un même mouvement le cadre juridique des marchés publics. Le développement durable devient une nouvelle raison gouvernementale, qui s'impose également depuis le début des années 2000 en matière de commande publique. Le droit des marchés publics a donc connu des évolutions environnementalistes en France, comme ailleurs. Émerge alors la notion de commande publique environnementalisée, ou Green public procurement, tant pour désigner l'insertion de considérations environnementales dans ces contrats que pour nommer un nouveau champ de recherche dans le domaine, entre sciences économiques et de gestion et sciences juridiques.

Notre enquête visait ainsi à comprendre la construction de ce cadre juridique et son appropriation par les acteurs de l'achat public. La conduite d'entretiens semi-directifs et la mise en ligne de questionnaires d'enquête nous ont permis de récolter des données dont l'analyse sera restituée tout au long de ce rapport. Comme à son habitude, le travail de recherche mené à la Chaire propose une approche pragmatique et constructiviste qui tente de comprendre la construction d'un cadre juridique et son application par les acteurs destinataires de la norme.

Quelques recommandations ont été émises mais, dans la mesure en particulier où la loi du 22 août 2022 n'a pas encore connu d'application, il a donc été décidé que la réflexion sur l'intégration des considérations environnementales dans les contrats publics constituerait une réflexion de plus long terme, qui pourrait s'agréger à d'autres thématiques de recherche.



## Colloque annuel : « L'efficacité de la commande publique »

Le 2<sup>e</sup> colloque de la Chaire s'est déroulé à Lyon les 29 et 30 septembre 2022 réunissant près de 300 personnes, entre professionnels de la commande publique, étudiants, universitaires, partenaires de la Chaire. À travers des ateliers professionnels, le colloque annuel est un moment d'échange entre théorie et pratique des contrats publics. C'est également un outil de formation des étudiants, grâce à l'atelier de formation doctorale aux méthodes de sociologie juridique qui a été proposé une demi-journée et grâce à la participation des étudiants de plusieurs masters de l'Université Lyon 3 (Master 2 contrats publics, M1 et M2 Droit public des affaires).

Au plan thématique, le colloque portait sur l'efficacité de la commande publique, notion peu étudiée par les juristes, alors même que sa mention se trouve dans l'article L.3 du Code de la commande publique. Il en est ressorti que la notion est ambivalente, à la lecture des textes et de la jurisprudence : tantôt elle vise à garantir que les besoins de l'autorité contractante sont assurés, tantôt s'y ajoute le fait qu'ils doivent être garantis à moindre coût. Enfin, sa valeur juridique oscille entre simple objectif et principe entraînant parfois des conséquences juridiques directes. Le colloque a en outre permis de soulever de nombreuses questions :

- Les principes de libre accès, d'égalité des candidats et de transparence des procédures sont-ils garants de l'efficacité ? En particulier, les règles de passation sont-elles des causes de difficultés d'exécution ou des facteurs de prévention de ces difficultés ? L'encadrement juridique de l'achat public est-il un vecteur ou un obstacle à l'efficacité ? Où est-on de la professionnalisation de l'achat public ? Quel impact du juge administratif et du juge pénal sur l'efficacité ? Le droit de la commande publique est-il efficace en période de crises ? Faut-il modifier les règles existantes ?
- Par ailleurs, il existe des instruments spécifiques de la commande publique. Ces instruments doivent-ils être renforcés ? La mutualisation (centrales, groupements de commandes) et les techniques d'achats (accords-cadres, systèmes d'acquisition dynamiques, enchères électroniques) sont-elles propices à l'efficacité ? Le droit de la commande publique est-il un instrument efficace contre les offres anormalement basses, les ententes et les abus de position dominante ?

- Enfin, les objectifs horizontaux (développement durable, PME, prévention de la corruption) inondent de plus en plus la commande publique. Sont-ils des obstacles à l'efficacité ? Faut-il intégrer ces objectifs à l'évaluation de l'efficacité ? Comment ?



Le fruit de ces riches échanges a été publié dans la revue *JCP A* (n° 46, 21 nov. 2022) et sera bientôt disponible sur le site de la Chaire.



## **Le thème de recherche en cours, engagé en 2022 : La modification des contrats de la commande publique**

À compter de Septembre 2022, les travaux sur la modification des contrats de la commande publique ont été engagés avec l'arrivée, au 1er septembre, de deux nouveaux chercheurs : Romain Micallef, docteur en droit public, et Cédric Bernard, doctorant en fin de thèse à Lyon 3.



### **Quelques éléments sommaires sur le rapport en cours « La modification des contrats de la commande publique » :**

À travers son quatrième rapport, la Chaire de droit des contrats publics entend mesurer l'effectivité des règles encadrant la modification des contrats de la commande publique. En particulier, les enquêtes se sont concentrées sur la pratique du nouveau régime de modification en cours d'exécution des contrats de la commande publique résultant des directives européennes de 2014 et du Code de la commande publique, ainsi que sur les éventuelles difficultés rencontrées par les praticiens (avocats, juristes d'entreprises titulaires de marchés publics ou concessionnaires, juristes d'autorités contractantes) notamment dans le contexte d'inflation économique actuel. Une attention particulière a également été portée sur la notion de modification substantielle, les modifications sèches du prix ou des tarifs, la mise en œuvre de la théorie de l'imprévision et l'avis de la section administrative du Conseil d'État en date du 15 septembre 2022.

Au terme de l'étude, conduite grâce à 26 entretiens semi-directifs et trois sondages en ligne ayant recueillis 176 réponses auprès d'avocats, d'autorités contractantes et d'opérateurs économiques, les constats

généraux d'une tendance à l'augmentation du nombre de modifications des contrats de la commande publique du fait de la pandémie de la Covid-19 et de la pénurie des matériaux et des matières premières, ainsi que d'une tendance progressive à une meilleure compréhension du régime juridique des modifications ont été dressés. Néanmoins, de nombreuses divergences s'observent dans la pratique des modifications en cours d'exécution en fonction des enquêtés (préférence pour la modification unilatérale pour certains, préférence pour l'avenant pour d'autres ; prise en compte du risque de qualification de modification substantielle pour les uns, absence totale de la question pour d'autres ; etc.).

En outre, il ressort majoritairement de nos enquêtes une insatisfaction, voire une méfiance, des enquêtés vis-à-vis de la justice administrative et des résolutions des différends par les CCIRA ou le CCNRA.

Enfin, l'avis du Conseil d'État du 15 septembre 2022, s'il est majoritairement bien accueilli en ce qu'il assurerait une certaine sécurité juridique aux parties, est perçu comme n'apportant pas de véritables nouveautés juridiques en ne faisant que rappeler l'état du droit positif. Dans le même temps, plusieurs sondés estiment que leur pratique ne sera pas affectées, ceux-ci ayant déjà pris l'initiative auparavant, et malgré la circulaire « Castex » de mars 2022, de procéder à des modifications sèches du prix ou des tarifs. Cet avis ne serait pas non plus suffisant pour certains enquêtés quant aux demandes d'indemnisation au titre de la théorie de l'imprévision.



On parle des recherches de la chaire : Webinaire AFJE, 6 décembre 2022 à 12h.



### **Les activités continues annexes de la Chaire**

En parallèle des rapports et du colloque annuel, la Chaire conduit chaque année plusieurs activités scientifiques :

- La publication d'une revue mensuelle d'actualité du droit des contrats publics, intitulée *la lettre juridique des contrats publics* : <https://chairedcp.univ-lyon3.fr/revue-dactualite-1>.
- La publication d'une revue de doctrine de droit des contrats publics permettant d'analyser sur le fond les grandes thématiques qui irriguent le droit des contrats publics : <https://chairedcp.univ-lyon3.fr/revue-de-doctrine-2>.

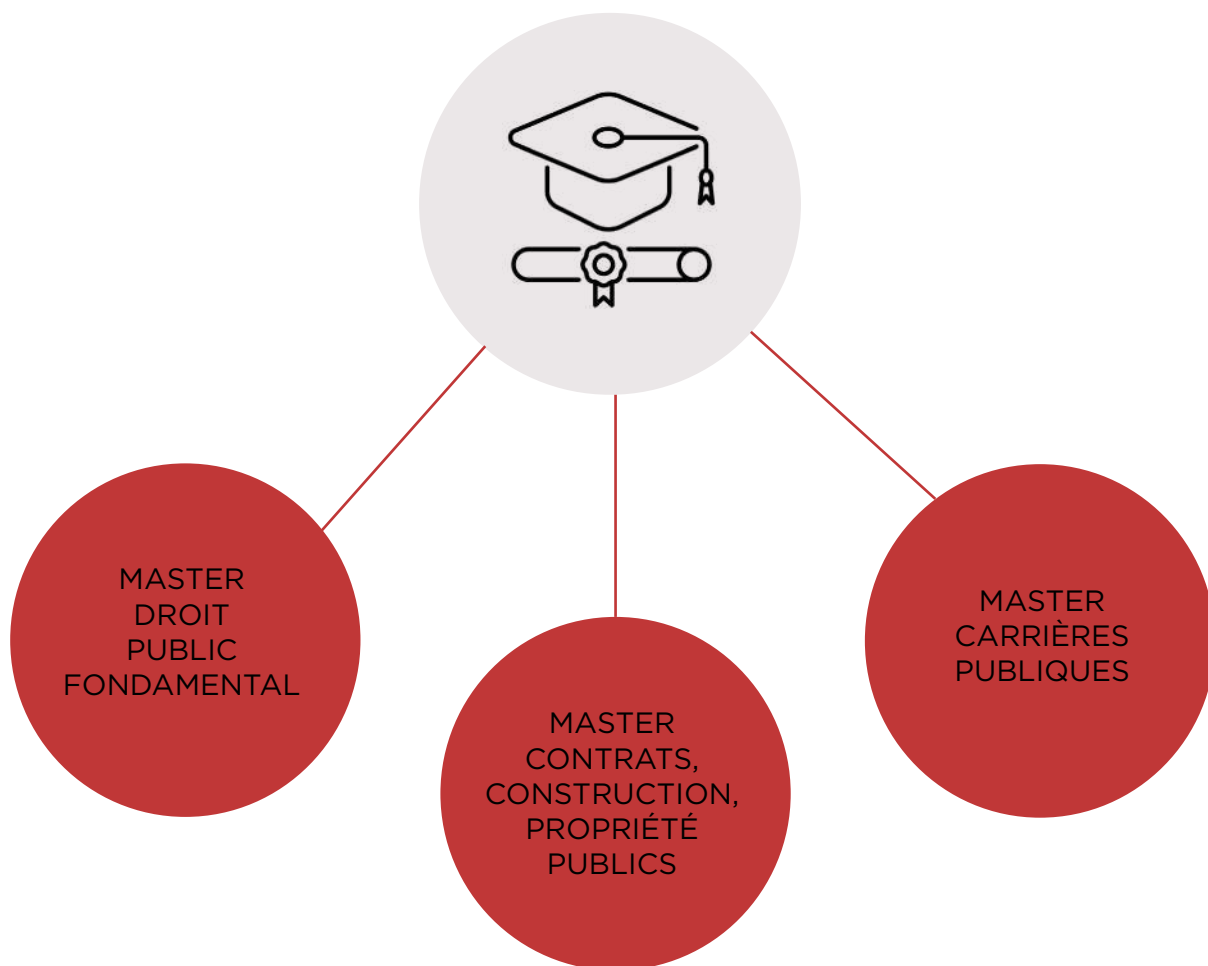


- La participation à plusieurs réseaux européens regroupant des universitaires spécialisés en droit des contrats publics, ceci afin d'améliorer l'expertise de droit comparé.
- Monter des projets de recherche européen ou internationaux pour obtenir des financements sur une thématique d'actualité et créer des collaborations internationales. À ce titre, la Chaire a obtenu 25 000 euros de subventions de l'Agence universitaire de la Francophonie pour 2021-2022 pour travailler sur les contrats publics et l'environnement en lien avec les Universités de Turin, Genève, Lisbonne et Laval au Québec. Cela a permis une recherche comparée et des séminaires internationaux qui se sont déroulés à l'Université Lyon 3 pour échanger sur la réglementation et les différentes pratiques nationales quant à l'intégration des considérations environnementales dans les contrats publics. La recherche a permis de compléter le rapport sur les contrats publics et l'environnement.
- Coorganiser des formations professionnelles en droit public, en particulier le premier « Biathlon juridique, spécial droit public » du 2 au 4 décembre 2022 à l'Alpe d'Huez.
- La publication d'une chronique de droit comparé européen des contrats publics au *BJCP* écrite en collaboration avec des universitaires espagnols, italiens et portugais appartenant au réseau European Procurement Law Group (EPLG) : la première chronique sera très prochainement disponible.
- La contribution au projet « National Case Law on EU Law » du réseau European Procurement Law Group (EPLG) consistant, pour la Chaire, à proposer et commenter des décisions récentes du Conseil d'État français appliquant des règles résultant de la transposition de la Directive 2014/24/UE.
- La publication régulière, depuis octobre 2022, de commentaires d'avis et de décisions relatives au droit des contrats publics au *JCP E* par le directeur de la Chaire, Monsieur le Professeur François Lichère.





# SUPPORTS MASTER ET DOCTORATS



## **Trois masters de droit public sont adossés à l'Equipe de droit public de Lyon**

*Commune à ces trois masters, la première année (M1) entend délivrer un socle de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention droit public.*

## **Master « Droit public fondamental » (dir. Pr. C. Chamard-Heim)**

L'objectif de cette formation généraliste est double :

- Il s'agit de permettre aux étudiants d'entrer dans le monde du travail soit directement soit par la réussite à un concours (avocat ou concours administratifs) : la perspective d'emploi avec un taux d'employabilité fort dans le secteur public mais également dans le secteur privé qui recrute des juristes de droit public (de l'ordre de 95%) est donc au cœur de l'organisation de la formation ;
- Il s'agit également d'apporter aux étudiants un approfondissement de leurs connaissances dans les principales matières du droit public, de les initier à la recherche en droit et de leur permettre une première immersion dans le monde professionnel en leur offrant un stage en juridiction administrative. Certains étudiants se destinent à une thèse de doctorat au sortir du master 2 et, tous les ans, un ou deux d'entre eux sont retenus pour un contrat doctoral.

Les enseignements de deuxième année sont composés de cours et de séminaires (enseignements interactifs au cours desquels les étudiants sont invités à réfléchir collectivement aux différentes thématiques abordées). Ils sont, en règle générale, en lien direct avec les travaux scientifiques des enseignants-chercheurs. Les enseignements de droit public sont complétés par un enseignement de langue anglaise et un module d'insertion professionnelle. Les étudiants se voient confier des travaux de recherche dans le cadre de leur master. Le mémoire, tout d'abord, rédigé sous la direction d'un enseignant habilité à diriger les recherches, qui donne lieu à soutenance devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique. La confection de revues de presse juridiques mensuelles par matière et par groupe, ensuite, qui donnent lieu à diffusion sur les réseaux sociaux. L'organisation d'un colloque par les étudiants, également. Un travail de recherche fondamentale collectif d'analyse de la jurisprudence de la CAA de Lyon, enfin.

Un DU Contentieux des personnes publiques a ouvert cette année 2022-2023 qui permet aux étudiants de pratiquer la rédaction des actes de procédure contentieuse, mais aussi de les préparer au concours de magistrat administratif (spécialement à la note de rapporteur). Il est compatible avec le Master 2 DPF. Enfin, ce master a été délocalisé en 2021 à l'université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban), offrant à nos étudiants la possibilité d'y partir en mobilité pour le semestre 10, tout en validant leur master français.

## **Master « Contrats, construction, propriété publics » (dir. Pr. Ch. Roux)**

Commune aux Masters « Droit public fondamental » et « Carrières publiques » l'année de Master 1 a pour objectif de consolider les connaissances dans l'ensemble du droit public (interne, européen et international), certains cours étant plus spécifiquement dédiés à la poursuite du parcours en Master 2 (droit des contrats publics, droit de l'urbanisme, droit public des affaires...).

Depuis septembre 2022, l'année de Master 2 se déroule désormais en alternance (via contrat d'alternance rémunéré), les étudiants bénéficiant de 13-14 semaines (annuelles) de cours dédiés à la formation universitaire, le reste étant assuré en entreprise (entreprises privées de BTP ou de réseau, cabinets de conseil...),

cabinets d'avocats, collectivités publiques (dans les services achats ; au sein des collectivités territoriales, organes centraux ou établissements publics) ou sociétés para-publiques (SPL, SEM...). La formation – faisant l'objet d'un suivi pédagogique et professionnel appuyé – permet ce faisant une intégration directe dans le monde du travail, le taux d'employabilité à l'issue de la formation étant de l'ordre de 95 %. Un rapport de recherche et de stage en fin d'année vient parachever la formation.

Quant à la formation universitaire, elle est dense (405 h de cours dédiés) et s'oriente vers la maîtrise complète des contrats de la commande publique (passation, exécution, contentieux), plus particulièrement celle des contrats à objets de travaux ou immobiliers, en lien avec le droit de la propriété publique, de la construction et de l'urbanisme. Une attention particulière est également portée aux aspects financiers des contrats publics. Les formations sont délivrées, pour plus de la moitié d'entre elles, par des praticiens (juristes en collectivités ou entreprises privées ; avocats) ; des enseignants extérieurs spécialisés et renommés viennent également y assurer des séminaires. La formation est complétée par des conférences, une formation en anglais et aux concours juridiques (note de synthèse) ainsi que la participation aux travaux de la clinique juridique.

### **Master « Carrières publiques » (dir. D. Catteau)**

Le parcours « Carrières publiques » est professionnalisant. Il forme des étudiants se préparant à des emplois de gestionnaire et de cadre, de niveau A ou A+, dans les collectivités publiques et les entreprises publiques ou privées gestionnaires de service public.

Il permet de préparer les concours d'accès à la fonction publique nationale (Instituts Régionaux d'Administration, inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, inspecteur du travail, etc.), à la fonction publique territoriale (administrateur territorial et attaché territorial), à la fonction publique hospitalière (EHESP) et à la sécurité sociale (EN3S).

Les métiers de l'administration ont connu depuis une trentaine d'années une profonde évolution tenant, d'une part, à la croissance des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) et, d'autre part, à une modernisation de la gestion publique. Mais, la voie du concours reste la forme dominante de recrutement pour de nombreux emplois publics. La réussite à ces concours administratifs passe par l'acquisition de techniques particulières qui ne sont pas enseignées dans les filières juridiques traditionnelles, comme la note de synthèse ou l'entretien avec le jury. Par ailleurs, l'accent est mis sur la nouvelle épreuve de « culture professionnelle » par le biais d'enseignements spécifiques et par des conférences organisées sur le thème des politiques publiques et animées par des professionnels (élus ou fonctionnaires). Enfin, cette formation n'est pas qu'une simple préparation aux concours : elle est également diplômante.



## ◆ SITE INTERNET

L'EDPL dispose d'un site internet, régulièrement mis à jour, permettant un regard sur l'ensemble de l'activité de l'équipe. Véritable vitrine, beaucoup de documents et de données sont disponibles sur ce site : manifestations, actualités, présentations des différents centres de recherches et des membres de l'Équipe, répertoire des productions scientifiques. Certaines manifestations scientifiques sont désormais disponibles en streaming sur le site.

Lien : <https://edpl.univ-lyon3.fr/>



## ◆ RÉSEAUX SOCIAUX

La page **LinkedIn** compte **2368 abonnés**

La page **Twitter** de l'EDPL compte **1451 abonnés**

La page **Facebook** de l'EDPL compte **344 j'aime** et **454 abonnés**





# FONDS DOCUMENTAIRE

L'EDPL met à la disposition de ses doctorants et enseignants-chercheurs un fonds documentaire : dans cet espace de travail, vous trouverez revues et ouvrages de droit public en libre accès pour une consultation sur place et disponibles à l'emprunt pour les membres de l'Équipe.

Le fonds documentaire se renouvelle à longueur d'année : revues et publications récentes rejoignent régulièrement les étagères de la salle

et viennent alimenter les ressources disponibles.

À la date du 30 août 2020, ce sont plus de 2000 ouvrages qui sont répertoriés dans notre catalogue, qui est accessible au secrétariat de l'EDPL.

Composé de deux salles, le fonds documentaire assure à nos doctorants un lieu de travail calme et studieux, et leur permet d'avoir à disposition un grand nombre de ressources.





# ANNEXES





# ORGANIGRAMME

## ÉQUIPE DE DROIT PUBLIC DE LYON (EDPL EA666)

Directeur : Christophe Roux, professeur de droit public  
Directrice adjointe : Karine Roudier, Maître de conférences en droit public

Gestionnaire administrative et financière : Alexandra Gasmi  
Gestionnaire administrative et communication : Karine Napoleone

### *Institut d'Études Administratives (IEA)*

Directrice : Caroline Chamard-Heim, Professeur de droit public  
Directrice adjointe : Élise Untermaier-Kerleo, Maître de conférences en droit public

Membre d'honneur : Sylvie Caudal, Professeur émérite de droit public

#### Enseignants-chercheurs :

Hervé de Gaudemar, Professeur de droit public,  
François Lichère, Professeur de droit public  
Cédric Meurant, Maître de conférences en droit public  
Marianne Moliner-Dubost, Maître de conférences en droit public HDR  
Christophe Roux, Professeur de droit public  
Jérôme Travard, Maître de conférences en droit public

#### Enseignants-chercheurs et chercheurs associés :

Kamal Al Hamidawi, Maître de conférences en droit public  
Émilie Barbin, Maître de conférences en droit public  
Valentin Lamy, Docteur en droit public  
Pierre Levallois, Maître de conférences en droit public  
Fernando Menezes de Almeida, Professeur de droit public  
Adeline Meynier Pozzi, Docteur en droit public  
Paul-Maxence Murgue-Varoquier, Juriste-consultant  
Oriane Sulpice, Docteur en droit public  
Stéphanie Trincal, Juriste-consultant

### *Centre de Droit Constitutionnel (CDC)*

Directeur : Philippe Blacher, Professeur de droit public  
Directrice adjointe : Mathilde Philip-Gay, Professeur de droit public

#### Enseignants-chercheurs :

Jérôme Couillerot, Professeur de droit public  
Laurent Eck, Maître de conférences en droit public  
Benjamin Lecoq-Pujade, Maître de conférences en droit public  
Émilie Marcovici, Maître de conférences en droit public  
David Mongoin, Professeur de droit public  
François Robbe, Maître de conférences en droit public, HDR  
Anne-Laure Youhnovski-Sagon, Maître de conférences

#### Enseignants-chercheurs et chercheurs associés :

Sébastien Benetullière, Juriste  
Alexandre Guigue, Maître de conférences en droit public  
Alexis Le Quinio, Professeur de droit public  
Karine Roudier, Maître de conférences en droit public  
Nina Stocco Ranieri, Professeure en droit public

### *Centre de Recherches Financières et Fiscales (CERFF)*

Directeur : Lukasz Stankiewicz, Professeur de droit public

#### Enseignants-chercheurs :

Christelle Ballandras-Rozet, Maître de conférences en droit public  
Damien Catteau, Maître de conférences en droit public  
Messaoud Saoudi, Maître de conférences en droit public  
Benjamin Ricou, Maître de conférences en droit public

#### Enseignants-chercheurs et chercheurs associés :

Weheline Aguemon, Docteur en droit public  
Aurélien Dort, Maître de conférences en droit public  
Babacar Faye, Docteur en droit public et enseignant-chercheur  
Stéphane Glogowski, docteur en droit, responsable de la Revue de jurisprudence fiscale  
Frank Elvis Ndjolo Vodomo, Docteur en droit public et enseignant-chercheur



## **CENTRE DE DROIT CONSTITUTIONNEL**

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard

Bâtiment Cavenne

69007 Lyon

tel : 04 26 31 89 31 / mail : [edp-lyon@univ-lyon3.fr](mailto:edp-lyon@univ-lyon3.fr)

site internet : <https://edpl.univ-lyon3.fr/centre-de-droit-constitutionnel>



## **ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS MEMBRES DU CENTRE DE DROIT CONSTITUTIONNEL**

### *ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES*

Philippe Blachèr, Professeur de droit public

Jérôme Couillerot, Professeur de droit public

Laurent Eck, Maître de conférences en droit public

Benjamin Lecoq-Pujade, Professeur de droit public

Émilie Marcovici, Maître de conférences en droit public

David Mongoin, Professeur de droit public

Mathilde Philip-Gay, Professeur de droit public

François Robbe, Maître de conférences en droit public, HDR

Anne-Laure Youhnovski-Sagon, Maître de conférences en droit public

### *ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS ASSOCIÉS*

Sébastien Benétullière, Juriste

Alexandre Guigue, Maître de conférences en droit public (Université de Savoie)

Alexis Le Quinio, Professeur de droit public (Université de Limoges)

Karine Roudier, Maître de conférences en droit public (Sciences Po Lyon)

Nina Stocco Ranieri, Professeure de droit public (Université de Sao Paulo)

### *DOCTORANTS (EN 2022)*

Sara AlforJani

Guilhem Baldy

Sabrina Benghazi

Diane Boisseau

Laurine Harbuta

Marie Fontaine

Alexandrine Rajinthan

Swann Vidal

## **INSTITUT D'ÉTUDES ADMINISTRATIVES**

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard

Bâtiment Cavenne

69007 Lyon

tel : 04 26 31 89 31 / mail : [edp-lyon@univ-lyon3.fr](mailto:edp-lyon@univ-lyon3.fr)

site internet : <https://facdedroit.univ-lyon3.fr/institut-d-etudes-administratives>



## **ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS MEMBRES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES ADMINISTRATIVES**

### *ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES*

Sylvie Caudal, Membre d'honneur

Caroline Chamard-Heim, Professeur de droit public

Hervé de Gaudemar, Professeur de droit public, Doyen de la faculté de droit

François Lichère, Professeur de droit public

Cédric Meurant, Maître de conférences en droit public

Marianne Moliner-Dubost, Maître de conférences en droit public HDR

Christophe Roux, Professeur de droit public

Jérôme Travard, Maître de conférences en droit public

Élise Untermaier-Kerleo, Maître de conférence en droit public

### *ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS ASSOCIÉS*

Kamal Al Hamidawi, Maître de conférences en droit public

Emilie Barbin, Maître de conférences en droit public (Université Grenoble-Alpes)

Valentin Lamy, Docteur en droit public

Pierre Levallois, Maître de conférences en droit public (Université de Metz-Lorraine)

Fernando Menezes de Almeida, professeur de droit public (Université de Sao Paulo)

Adeline Meynier Pozzi, Docteur en droit public

Paul-Maxence Murgue-Varoquier, Juriste-consultant

Oriane Sulpice, Docteur en droit public

Stéphanie Trincal, Juriste-consultant

### *DOCTORANTS (EN 2022)*

Mohesh Balnath

Cédric Bernard

Cécile Cottier

Amélie Gaudel

Arthur Lambert

Alice Lassale

Ulysse Renard

Djibril Sarr

Henri Vuillet

**CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHES  
FINANCIÈRES ET FISCALES**

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard

Bâtiment Cavenne

69007 Lyon

tel : 04 26 31 89 31 / mail : [edp-lyon@univ-lyon3.fr](mailto:edp-lyon@univ-lyon3.fr)

site internet : <https://edpl.univ-lyon3.fr/centre-d-etudes-et-de-recherches-financieres-et-fiscales>



**ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS MEMBRES DU CENTRE  
D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES FINANCIÈRES ET FISCALES**

*ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES*

Christelle Ballandras-Rozet, Maître de conférences en droit public

Damien Catteau, Maître de conférences en droit public

Benjamin Ricou, Maître de conférences en droit public

Messaoud Saoudi, Maître en conférences en droit public, HDR

Lukasz Stankiewicz, Professeur de droit public

*ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET CHERCHEURS ASSOCIÉS*

Weheline Agumon, Docteur en droit public

Aurélien Dort, Maître de conférences en droit public (Université de Metz-Lorraine)

Babacar Faye, Docteur en droit public et enseignant-chercheur

Stéphane Glogowski, docteur en droit, responsable de la Revue de jurisprudence fiscale

Frank Elvis Ndjolo Vodoum, Docteur en droit public et enseignant-chercheur

*DOCTORANTS (EN 2022)*

Youssef Akid

Alexandre Barro

Badara Alioune Berthé

Habiba Bouhri

Alice Chauveau

Élise Di Roio

Finagnon Fiacre Djegbewesson

Nicolas Giralt

Nathan Guedj

Ndjamé Gueye

Presley Koumba Hounsou

Dreymme Warelle Mambo Bocka

Lucie Munoz

Kassoum Traore





# RAPPORT HCÉRES 2019-2020

**Consulter le rapport entier [ici](#)**



Évaluation de la recherche

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
Équipe de Droit Public de Lyon – EDPL

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Université Jean Moulin Lyon 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur